

Juillet 2022

Pañvrid-ar-Beskont
Bulletin municipal
d'information
www.pommeritlevicomte.bzh



POMMERIT
le Vicomte
PAÑVRID AR BESKONT



Inauguration DU CITY STADE



le Road tour, Sports pour Tous, **fait étape à Pommerit Le Vicomte**



Mémo

Sommaire

• Mémo	2
• Le mot du maire	3
• Ur gomz gant ar maerez	3
Vie municipale	5
• Le conseil municipal des enfants	5
• Solidarité Pommerit-Kharkiv	6
• Un voyage solidaire en Pologne	7
• Pommerit en un clic	7
Finances	8
• Budget communal	8
• Subventions aux associations	12
Travaux	13
• Chemin piétonnier à Pen an Lann	13
• Travaux 2022	13
• Fin des travaux «Hent Kerello»	14
• Le cimetière	15
Vie scolaire	16
• Ecole primaire publique	16
• Ecole Ste Anne	18
• Temps périscolaire / Amicale laïque	19
EHPAD CCAS	20
• Travaux à la résidence de l'If	20
• L'humanité	21
• Prévention santé	22
• Centre d'aide alimentaire	22
Vie associative	23
• Tous en forme	23
• Société de chasse	24
• Bagad Pañvrid	25
• La chapelle du Paradis	26
• Entente sportive - ESPLM	26
• Amicale du Folgoat	27
• Le club de Badminton	27
• Forum citoyen Leff Ar Mor	28
• Mammenn	29
• Korrikaned Pañvrid	29
Infos	30
• Le moustique tigre	30
• Désherber sans polluer	31
• Les hirondelles et les martinets	32
• Piscine et nuisances sonores	33
Leff Armor Communauté	33
• Coat an doc'h	33
• Oui pub	34
Etat civil	35
• Naissances	35
• Décès	35
• Mariages	35
Animations estivales 2022	36

→ Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

- Maire et 1^{er} Adjoint : le mercredi et le samedi de 10h à 12h sur rdv
- Adjointe aux Solidarités sociales communales le vendredi de 9h à 12h sur rdv
- Adjoint à la voirie le samedi de 10h à 12h sur rdv

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi au vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 39 - accueil@pommeritlevicomte.bzh

NB : La mairie sera fermée tous les samedis matin du 9 juillet au 20 août.

→ Site Internet de la commune :

www.pommeritlevicomte.bzh

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des ordures ménagères sur la commune :

→ Le **vendredi**

Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

SMITOM : 02 96 74 14 64

1 Eco point sur la Commune : salle Omnisports

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 13h45 à 15h45

et le samedi matin de 10h à 12h

→ Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

Horaires d'ouverture des bureaux :

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau

BP 36 - 22290 Lanvallon

Tél. : 02 96 70 17 04

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directrice de publication : Florence LE SAINT

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Anne BELLEGOU

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal + service administratif

PHOTOS : Service administratif exécutif

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik

ZI de Bellevue – BP 10129 - 22201 Guingamp Cedex

Tel : 02 96 119 700 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : juillet 2022

Le mot du maire



Florence Le Saint
Maire

24 février 2022, le conflit ukrainien s'est invité dans l'actualité. Comme toujours c'est dans des occasions terribles comme celle là que se dévoile aussi notre humanité. Les pommeritains ont su répondre instinctivement présents pour faire face au rapatriement d'urgence d'une famille, aux dons, au convoyage sur leurs propres deniers de matériels ou l'envie d'aider directement ces populations démunies. Je vous exprime dans ces lignes, ma fierté d'être maire de Pommerit Le Vicomte et toute mon admiration pour ces actes.

2021 aura été une année de transition, où après une année de sidération face au virus, nous avons commencé à nous adapter à la situation et essayer de vivre avec. Nous profitons à nouveau d'une nouvelle pause dans la crise sanitaire pour renouer avec nos rassemblements et traditions.

L'entretien du patrimoine communal aura été un élément fort de cette année passée. Il est essentiel pour consolider les services publics

rendus à la population. La rénovation de l'ancien cabinet médical pour maintenir l'activité vétérinaire sur la commune, les huisseries de la bibliothèque, la rénovation des toilettes de l'école maternelle, le lancement des travaux au cimetière (columbarium, ossuaire, ...) sont autant de travaux qui à l'exemple de la réfection de la voirie sont nécessaires pour continuer à améliorer notre quotidien.

Le début de l'année 2022, a vu la concrétisation de travaux entamés en 2021 :

-Hent Kerello est aménagée et sécurisée,

-Le City stade et le parcours aventure sont finalisés

En 2022, nous continuerons d'investir dans l'embellissement de notre commune, puisque l'effacement des réseaux va se poursuivre jusque la rue Pierre Loti, mais aussi dans l'entretien de nos voiries de campagne, où la signalétique va être revue, avec une première étape de panneaux diagrammatiques qui rappellera la signalétique du bourg. Nos équipements de loisirs ne seront pas oubliés, puisque nous entamons des travaux de sécurisation de la salle socioculturelle, la rénovation des vestiaires de la salle omnisport, la réhabilitation du terrain des sports adjacent et l'agrandissement de la couverture du boulodrome. Enfin, nous allons entamer une première phase de réfection de la toiture de l'église. Ces investissements importants se font dans un cadre budgétaire maîtrisé et sont accompagnés par les dotations de l'état (DETr, DSIL). L'ensemble sportif constitué par la salle omnisport, le city stade, le terrain de sport et le parcours aventure permet la pratique de loisirs dans un espace sécurisé. Sa belle fréquentation mesure l'intérêt de tels équipements dans le bourg. Le Road Tour aura permis de l'inaugurer de la plus belle des façons et de sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits du sport, sur la santé mais aussi sur l'esprit de solidarité, d'engagement et de partage. Qualités largement relayées par nos associations communales qui renouent d'ailleurs avec leurs activités estivales traditionnelles et retrouvent leurs espaces de parole dans ce bulletin. Nous avons choisi de faire un focus sur le projet de Coat An Doc'h porté par Leff Armor Communauté. Cet ancien site d'enseignement est encore vif dans nos mémoires et offre sur ses 25 ha de terrains, des perspectives très engageantes pour notre territoire.

La saison 2022 retrouve des couleurs avec nos belles fêtes traditionnelles, kermesses, concerts, gala de danse et brocantes. Venez nombreux soutenir nos associations et nos bénévoles !

Bonne lecture et bel été !

Florence LE SAINT
Maire de Pommerit Le Vicomte





Ur gomz gant ar maerez

Arru eo an hañv ha ne oaromp ket c'hoazh penaos e vo kont evit ar pezh a sell ouzh ar yec'hed.

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



Abaoe ar 24 a viz C'hwevrer 2022 eo en em gavet ar brezel en Ukraina en hon buhez pemdez. Evel kustum ec'h eo e-kerzh mareoù truezus evel bremañ e teu hon gwir bersonelezh war wel. En ur mod naturel zo bet roet bec'h gant tud Pañvid evit sikour ur familh da zistreiñ d'ar vro war ar prim, ober donezonou, kas traoù diwar o dispign o-unan pe ar c'hoant da sikour war-eeun an dud dibourvez-se. Amañ e lavaran deoc'h pegen fier on o vezañ maerez Pañvid-ar-Beskont ha pegen boemet on o welet ar pezh a zo bet graet. War-lerc'h ur bloavezh ma oamp chomet sebezet dirak ar virus e oa 2021 ur bloavezh tremen, pa oamp bet krog d'en em ober diouzh stad an traoù ha da glask bevañ gant ar c'hleñved. Ober a reomp hon mad adarre eus ur c'houlzad paouez gant ar gwall blegenn evit adkomañs gant hon festoù hag hon c'hustumou. Pouezus e oa bet ar pezh a sell ouzh kempenn madoù ar gumun arlene. Ezhomm bras zo eus se evit gwellaat ar servijoù publik a vez degaset d'an dud. Adkempenn ar gabined vedisinerzh kozh evit delc'hen ur medisin-loened er gumun, dorlec'hioù al levraoueg, nevesaat privezioù ar skol-vamm, kregiñ gant al labourioù er vered (kolombariom, karnel...), setu aze al labourioù eo ret dimp ober, evel adingaliñ an hentoù ivez, evit delc'hen da wellaat hon buhez pemdez.

E penn kentañ 2022 zo bet peurachvet labourioù hag a oa bet boulc'het e 2021 :

- Hent Kerello zo kempennet ha suraet,*
- An dachenn liessport hag an hentad avantur zo peurgempennet*

E 2022 e talc'hfomp da lakaat arc'hant evit kaeraat hon c'humun peogwir e vo koachet ar rouedadoù betek ar straed Pierre Loti, hag ivez evit kempenn an hentoù war ar maez ma vo ranket adwelet ar panelloù, panelloù diagrammoù warne evit komañs hag a vo hañval a-walc'h ouzh re ar bourk. Ne vo ket ankouaet ar pezh a sell ouzh an dudioù peogwir omp krog gant labourioù evit suraat ar sal sokiosevadurel, nevesaat gwiskvaou ar sal liessport, adkempenn an dachenn sport e-kichen ha kreskiñ an to war an alezioù bouloù. Hag evit achuiñ emamp o vont da lañsañ al lodenn gentañ eus al labourioù evit addressañ toenn an iliz. Graet eo an dispignou bras-se da-geñver ur budjed mestroniet ha sikouret gant arc'hant ar Stad (DETr, DSIL).

En takad gouestlet d'ar sport, da lâret eo ar sal liessport, an tachennoù sport ha liessport hag an hentad avantur, e c'haller en em zidual e surentez. Pa weler e vez darempredet kalz gant an dud eo splann pegen talvoudus eo kaout ostilhoù seurt-se er bourk. Digarez a oa bet da lidañ digoradur an takad-se eus ar c'haerañ gant an droiad « Sport Evit an Holl » ha sachañ evezh an holl war ar vad degaset gant ar sport evit ar yec'hed hag ivez evit broudañ an dud da sikour an eil egile, da reiñ bec'h ha d'ober traoù asambles. Adkavet e vez ar perzhioù brav-se da vat gant ar c'hevredigezhioù e Pañvid, a zo adkrog gant o oberoù evel bep bloaz e-pad an hañv, ha kavet e vo adarre ar c'horn ma c'hallont embann o c'heleier er gazetenn-mañ.

Choazet hon eus komz hiroc'h eus ar pezh a vo graet e Koad an Doc'h gant Leñv Arvor Kumuniezh. Dalc'het zo soñj mat ganimp eus al lec'h-se ma oa staliet ur skol. Ur bern traoù talvoudus evit ar vro-mañ a vo gallet ober war an tachennoù-se, 25 ha dezhe.

Birvilh a vo er vro adarre e 2022 e-pad an hañv gant hon festoù kustum, kermesoù, sonadegoù, an abadenn dañs ha foarioù an traoù kozh. Deuit e-leizh da reiñ harp d'hon c'hevredigezhioù ha d'an dud a-youl vat !

Mechañs ho po plijadur o lenn hag e vo kaer an hañv !

Florence LE SAINT
Maerez Pañvid-ar-Beskont



Mise en place du conseil municipal des enfants

Lors du conseil municipal, la question s'est posée de savoir si nos projets vers la jeunesse correspondaient aux attentes des enfants.

De cette question a émergé l'idée de les consulter, et donc de constituer un conseil municipal des enfants afin qu'ils nous exposent leurs avis et idées sur la commune.



Une réunion comprenant les enfants des deux écoles de la commune suivi d'un appel à candidatures auprès de tous les enfants Pommeritains de CM1 et CM2 scolarisés ou non sur la commune a été fait.

Dix enfants se sont portés candidats pour le scrutin.

Le vote a eu lieu le 7 décembre 2021 dans les mêmes conditions que celui des adultes.

Les enfants élus sont : Kaïlenn Bisson, Marie-Gabrielle Davy, Noa Béatrice Furquand, Augustine Lavoisier, Kylian Le Bras, Océann Merchier, Noé Pastol, Kaycie Pionnier, Leensay Taton et Lilwenn Tual.

Ils ont été installés le 15 décembre 2021 lors du conseil municipal des adultes.

Les enfants élus se retrouveront en conseil municipal trois fois par an et lors de commissions en fonction des thèmes et sujets abordés en conseil. Le 8 mars dernier s'est tenu le premier conseil municipal des enfants, et trois thèmes pour travailler en commission ont été retenus suite aux différents échanges.

Il y aura donc une commission périscolaire, une commission environnementale, et une commission animation.

Le 8 mai, les enfants ont participé aux commémorations sur les différents monuments de la commune. Ils ont apprécié les différents temps forts des commémorations et n'ont pas manqué d'échanger, avec les anciens combattants présents, sur la signification du déroulé de la cérémonie.

Le 11 juin a eu lieu l'inauguration du city stade. Les enfants ont accompagné les élus communaux, départe-

mentaux lors de cette cérémonie et ont ensuite participé au Road Tour Sport pour tous, ils ont collecté des chaussures de sport au profit d'associations caritatives, ou pour les recycler.

Les élus enfants et adultes se retrouveront après l'été pour continuer à travailler sur les différents projets évoqués lors des conseils municipaux.





Solidarité

Pommerit- Kharkiv



Depuis 2014, année de l'annexion de la Crimée par la Russie, des séparatistes prorusses s'opposent au gouvernement ukrainien dans l'Est de l'Ukraine, principalement au Donbass.

En février 2022, les attaques s'intensifient sur les territoires de Donetsk et Lougansk, les forces armées se déploient le long des frontières ukrainiennes, en Russie, Biélorussie et Crimée. Le 21 février, Vladimir Poutine reconnaît l'indépendance et la souveraineté des Républiques prorusses de Donetsk et Lougansk. Le 24 février, il annonce une opération militaire spéciale sur l'Ukraine. C'est le début de la Guerre en Ukraine avec les premiers bombardements sur les villes de Kiev, Marioupol, Donetsk, Kharkiv et Odessa.

Laurent BELLEC, photographe et éditeur, réside à Pommerit Le Vicomte, en Côtes d'Armor. Il est marié depuis 2015 à Katya KIRT, originaire de Saint-Pétersbourg. Elle y travaillait comme metteur en scène principal au Théâtre Mariinsky.

En janvier lors d'un déplacement professionnel à Saint Pétersbourg avec Laurent, Katya va visiter ses parents à Kharkiv en Ukraine. Les tensions sont déjà présentes, la guerre éclate le 24 février. Katya décide de rester auprès de ses parents. Laurent tente de les convaincre de quitter le pays, mais rien n'y fait. Ses parents sont très attachés à leur ville, et surtout à leur datcha, située à 40 km, lieu de repos de la famille avec un jardin potager, mais aussi lieu de rencontre avec les amis.

Début mars, la guerre s'intensifie, et les Ukrainiens résistent sous l'impulsion de leur président, devenu leur chef de guerre, Volodymyr ZELENSKY. Le vendredi 11 mars, Laurent informe Katya que les européens commencent à livrer des armes aux ukrainiens, et elle comprend, avec ses parents, que le conflit s'installe durablement dans le pays, et notamment dans l'Est.

Ils décident enfin de quitter le pays, à condition que quelqu'un puisse les récupérer à la frontière polonaise. Tanya, la belle-sœur de Katya, et sa fille Masha, souhaitent également quitter Kharkiv. Tanya est infirmière à l'hôpital de Kharkiv. Elle y vit au sous-sol, depuis que son immeuble n'a plus d'eau ni d'électricité. A l'hôpital, son service n'a également plus d'électricité, et ne peut donc plus travailler. Masha est animatrice de dessins animés sur logiciels informatiques, et pourrait travailler à distance.

Laurent tente alors de joindre Florence LE SAINT, maire de la commune de Pommerit Le Vicomte, pour organiser le rapatriement des 5 personnes.

Le samedi 12 mars, c'est autour d'un café que l'odyssée commence :

De 8h00 à 10h30, un voyage est organisé avec un départ prévu dans l'après midi. Sur les différents sujets, nous contactons instantanément nos interlocuteurs habituels, et Laurent est régulièrement en visio avec Katya pour lui confirmer que l'organisation prend une bonne tournure et que nous allons pouvoir partir les récupérer.

Il faut trouver un véhicule, pour cela nous obtenons l'accord du président de Leff Armor Communauté, Jean-Michel GEFFROY, pour le prêt d'un fourgon 9 places. Nous le récupérons à midi en sa présence, et celle de Séverine OLLIVIER-HENRY, directrice générale des services de la Leff Armor Communauté, afin de signer un contrat de prêt.

Afin de récolter des fonds, il faut créer une association. Les statuts de l'association « Solidarité Kharkiv – Pommerit » seront déposés le lundi matin. Un lien de collecte de fonds sur le

site HelloAsso, puis plus tard dans la journée, un groupe WhatsApp des personnes embarquées dans cette expédition soudaine est créé.

Un réseau de collecte de vêtements chauds pour les Ukrainiens est mis en place pour remplir le camion, la salle de conseil est transformée en centre de tri. L'itinéraire se travaille, avec la Pologne comme premier point de chute.

A 14h, nous apprenons que nos amis ukrainiens ont pu prendre un train. Le point de chute sera finalement la Roumanie ! 30h de route pour eux, 27h de route pour les bretons. Car ils partent à 3 : Laurent Bellec, Dominique Le Saint et Yves Carré.

A 17h, c'est le départ. Le camion est chargé de vivres et équipements pour le voyage ainsi que des vêtements chauds.

Le dimanche 13 mars, après avoir traversé la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie et la Hongrie, c'est à Sighetu Marmatiei en Roumanie que le convoi arrive à 20h45. Ils y sont rejoints 5 minutes plus tard par Katya et sa famille. Une conjonction temporelle extraordinaire, mais aussi un réconfort immense pour ceux qui ont tout quitté et sont totalement épuisés.

Le retour en France s'effectuera sur les journées de lundi et mardi.

L'ensemble du convoi a été accueilli en mairie, le mardi à 17h, soit 72 heures après le départ.

Depuis, nos amis se sont installés à Keroualze, chez Laurent où ils tentent de retrouver une vie plus sereine. Ils ont tout laissé là-bas, surtout leur fils qui ne peut quitter l'Ukraine et essayent de se reconstruire ici.



Un voyage solidaire

auprès des réfugiés en Pologne.

Audrey Le Tiec et Alban Ceillier, habitants de Pommerit Le Vicomte, sont partis en camping car fin avril, direction la Pologne (Medyka précisément) dans un camp de réfugiés Ukrainiens.

Cette démarche faisait suite à plusieurs actions (collecte pour l'association Armor Ukraine, chargement d'un bus à St brieuc toujours pour Armor Ukraine...) Puis l'envie de faire plus s'est imposée. Ils ont donc pris contact avec le collectif citoyen " le convoi de la solidarité " et après une collecte de denrées alimentaires vêtements et autres jouets, le camping car fut plein et le périple lancé.

Départ le 24 avril pour 2 jours de trajet (2500 km), arrivée en Pologne ils se sont retrouvés tout de suite dans l'urgence des besoins des réfugiés sur le camp de Medyka.

Audrey et Alban ont participé à la distribution des dons en provenance de France durant 3 jours chargés en émotions... Puis il a fallu penser au retour de nouveau 2500 km.



Une fois rentrés leur seule idée est de pouvoir y retourner. Si vous voulez les aider il est possible de faire des dons au 6 rue de Brest à Pommerit Le Vicomte.



Pommerit

en un clic



Jean-Paul VERJUS, « Le Paradis ».



Sterenn PARANT « Au soir d'une vie à Pommerit »

Ouvert aux photographes amateurs du 15 avril au 13 juin 2022, la première édition du concours photo pommeritain a rencontré un vrai succès puisque 29 photographes se sont prêtés au jeu de la valorisation de la commune en proposant leur photo : 21 en catégorie adulte et 8 en catégorie jeunesse.

Le jury s'est réuni le 15 juin, il était composé de Noé Pastol membre du conseil municipal des jeunes, Isabelle Lavoisier membre de la commission communication, Christophe Vannier trésorier du club photo de Guingamp et Anne Bellegou Adjointe à la communication. Il a fait son choix sur une présentation anonyme des clichés.

Le lauréat pour la catégorie adulte est Jean-Paul VERJUS pour la photo « Le Paradis ».

Le lauréat pour catégorie jeunesse est Sterenn PARANT pour la photo « Au soir d'une vie à Pommerit ».

Toutes nos félicitations aux gagnants et nos remerciements à tous les participants

Cette première édition ayant été très suivie, la prochaine édition sera soumise au vote du public rendez-vous au printemps 2023 !



Budget **communal**

Au terme de 4 commissions finances, nous avons voté le compte administratif 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022 le 02 mars dernier, soit 3 semaines plus tôt que 2021.

Voter le budget plus tôt avait pour but de consulter au plus vite les entreprises et ainsi se donner les moyens de mener à bien tous nos projets avant la fin de l'année. La crise sanitaire couplée maintenant avec ce terrible conflit Ukrainien rallongent les délais d'approvisionnement et augmentent les coûts des matières premières. Gageons que cette avance prise permettra aux entreprises retenues d'honorer nos commandes et ainsi d'éviter au maximum des « restes à réaliser » en fin d'année.

L'ensemble de l'équipe a souhaité cette année encore un budget ambitieux, au service des pommeritains, axé sur la préservation de son patrimoine et fidèle à

notre profession de foi.

Nous avons dégagé, lors de l'exercice 2020, un excédent de fonctionnement de 557 000 € reporté sur le budget investissement 2021. La section de fonction du compte administratif 2021 a été clôturée avec un excédent de 586 000 €, reporté en section d'investissement du budget primitif 2022. Mr CLIDI, Conseiller aux décideurs locaux (CDL), après analyse de nos budgets sur 2017 à 2021, note une gestion très saine de nos finances.

Nos charges de fonctionnement sont relativement stables et sont sous la moyenne des communes de notre strate (- 11% en moyenne)

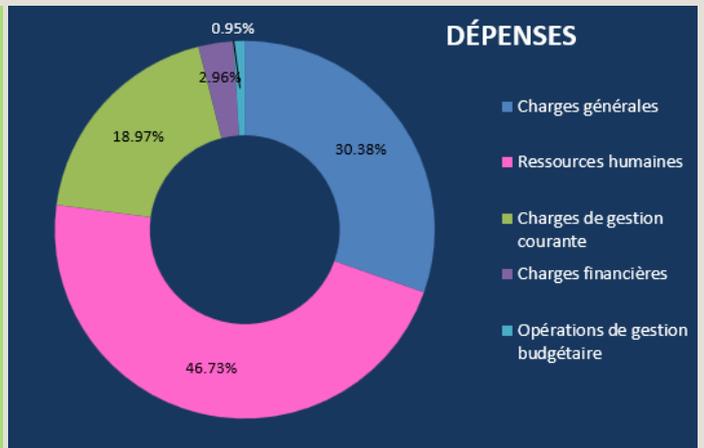
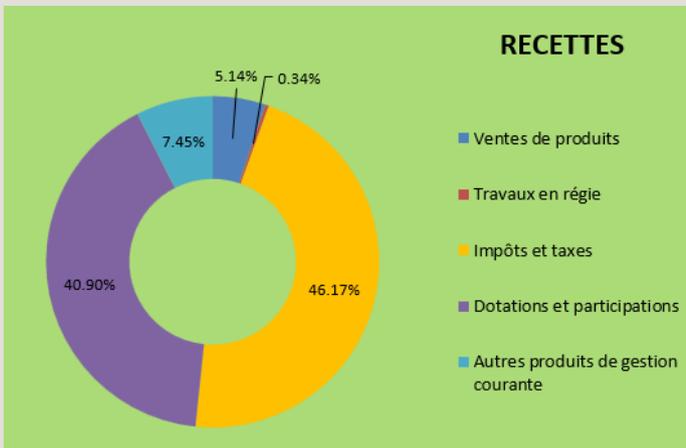
Nos recettes (au dessus de la moyenne) sont également stables voir en hausse sur 2021. Ceci explique l'augmentation de la capacité d'autofinancement (+ 14% sur la période). La capacité d'autofinancement nette (une fois le rembourse-

ment en capital de la dette effectué) se situe à + 88,6% des communes de la strate.

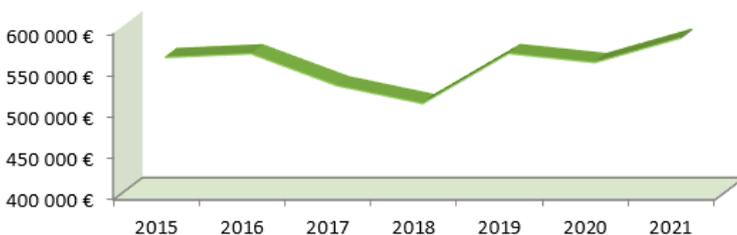
Nos dépenses d'équipement sont très soutenues, elle sont autofinancées par notre excédent mais également financées par des subventions et dotations. Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt depuis 2008. Notre dernière annuité de l'emprunt sur la rénovation de la salle socioculturelle ayant été versée en 2021, nous sommes dans une situation financière confortable, l'endettement de la commune est parfaitement maîtrisé.

Notre budget primitif 2022 investissement s'élève à 2 754 232 € avec près de 1 280 000 € non affectés. Nous pouvons ainsi poursuivre notre politique volontariste d'investissement tournée vers l'attractivité de notre commune et le bien vivre ensemble à Pommerit Le Vicomte.

Le fonctionnement en 2021



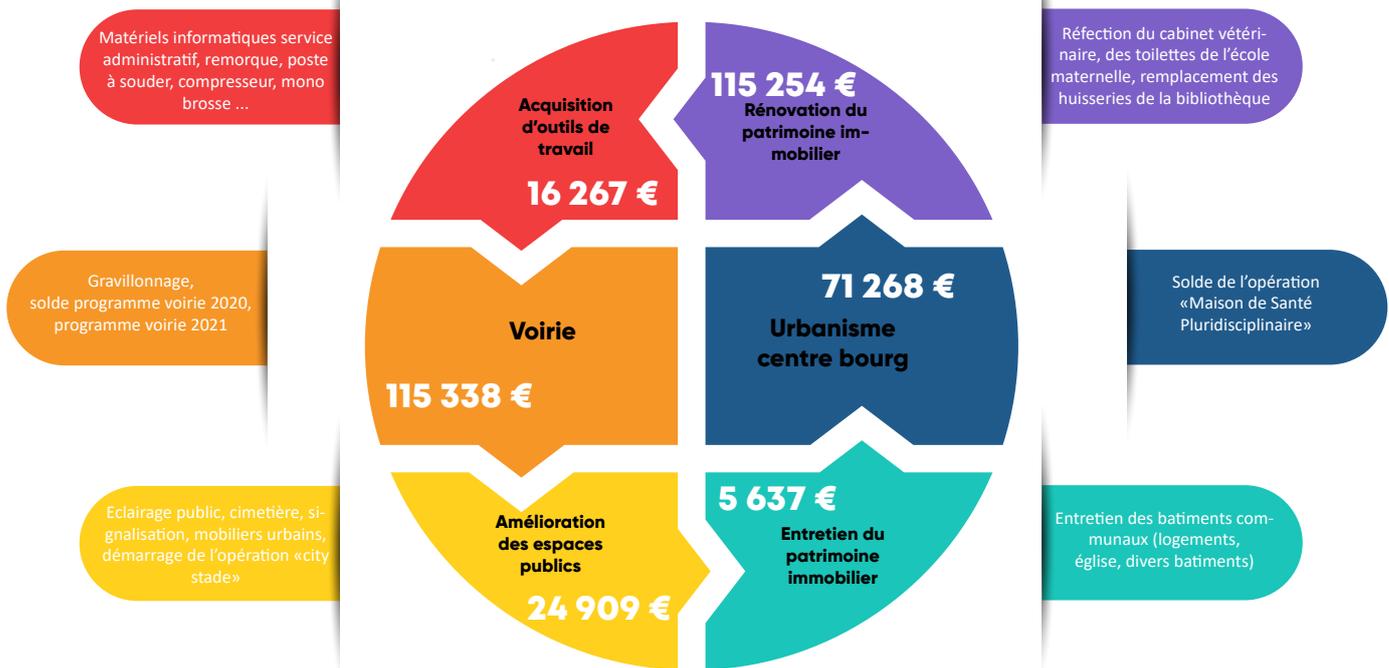
EXEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Avec un total de 1 103 935.18 € de dépenses et de 1 690 574.87 € de recettes, le compte administratif se cloture avec un excédent de plus de 586 000 €. Ce fort excédent n'est possible qu'avec des recettes optimisées et un niveau de dépenses, sans cesse, contrôlé et rationalisé.



L'investissement en 2021



Le compte administratif 2021 se clôturant avec un niveau de dépenses à 444 771.81 € (dont 85 987 € de remboursement du capital de l'emprunt), la section d'investissement permet de dégager un excédent de 1 649 232 €. Cet excédent est aussi le fruit d'une constante recherche de financements ou participations externes à nos projets (DETR pour «Aménagement Rue L. Guillou» : 57 751 €, Plan de relance du Conseil Départemental pour «Huisseries bibliothèque» : 36 760 €, FEDER pour «Ecole Numérique» : 21 097 €).

L'entretien du patrimoine communal

L'entretien du patrimoine communal est un point central de notre action. En effet, il vise à toujours améliorer notre qualité de service rendu à la population, embellir et renforcer notre attractivité.

Voici 3 exemples de réalisations de 2021 qui illustrent ces propos :

- les huisseries de la bibliothèque. Leur changement en conformité avec l'avis des bâtiments de France permet un meilleur confort thermique et des économies de chauffage.
- la rénovation de l'ancien cabinet médical pour accueillir l'activité du vétérinaire suite à la vente de son local. La pérennité de ce service sur notre commune rurale est importante.
- la nouvelle signalétique du centre bourg, plus épurée et mieux intégrée dans l'architecture, offre plus de visibilité et d'esthétique.



Cabinet vétérinaire :
Coût de l'opération : 25 638.17 €



Signalisation :
Coût de l'opération : 18 100 €



Remplacement des huisseries bibliothèque :
Coût de l'opération : 61 356.30 €
Subvention perçue (Conseil Départemental) : 36 760 €



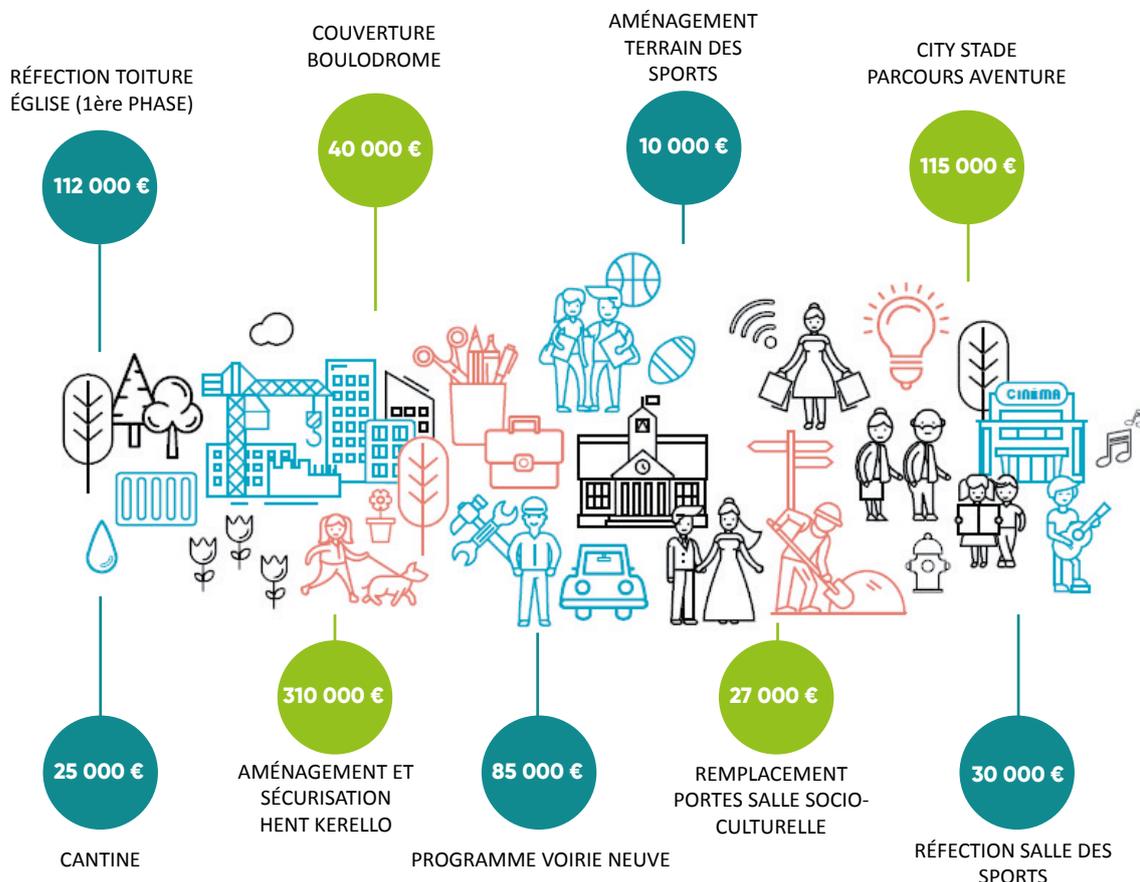
La restauration scolaire se relocalise à Pommerit Le Vicomte !

Dès la rentrée de septembre, la préparation des repas sera réalisée dans la cuisine de la résidence de l'If qui deviendra cuisine centrale. Les objectifs :

- Reprendre la main sur la conception des repas pour améliorer la qualité des repas servis et atteindre les objectifs de la loi Egalim avec les produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique.
- Délivrer une éducation à l'alimentation durable et au patrimoine culinaire français et apprendre aux enfants à mieux manger.

L'accompagnement par la Maison de la Bio, sur au moins 1 an, permettra de maîtriser les coûts en sécurisant les approvisionnements, en limitant les gaspillages alimentaires, en adaptant les recettes, tout en travaillant avec un diététicien.

Les travaux de l'EHPAD ont permis la construction d'une cuisine spacieuse et équipée pour cette restauration supplémentaire (20 000 repas supplémentaires, qui s'ajoutent aux 109 000 repas servis à la résidence). Tout le travail d'accompagnement de l'équipe de cuisiniers bénéficiera également aux convives de l'EHPAD.





Chiffres clés

147 194 €



Subvention attendue pour le city stade, Hent Kerello, plan numérique, ...

+ 0 %



Pas d'augmentation des impôts locaux

281 000 €



d'autofinancement au budget primitif

Budget total 2022 de la commune



4 444 807 €

87.70 %



Part des impôts, taxes et dotations de l'Etat dans les recettes de fonctionnement

2 754 232 €

prévus en investissement pour 2022



1/ L'église Notre Dame :

Reconstruite au début du XX^{ème}, la toiture date, maintenant de 100 ans. Bien que régulièrement entretenue, elle nécessite des travaux de rénovation importants. Ils vont consister au remplacement des ardoises et des supports en zinc de la façade sud, ainsi que la mise aux normes du paratonnerre. Coût de la 1^{ère} phase : 89 000€, en partie financé par de la DETR à 30 %

2/ L'urbanisation :

2021 et début 2022, aura une nouvelle fois été une période faste pour la construction, puisqu'en 2021 nous avons eu 28 permis de construire contre 18 en 2020. Le lotissement Mezmeur est entièrement vendu, et les 7 lots du Cœur d'îlot sont soit vendus ou réservés. Nous avons réservé à la vente les 3 terrains « Plasenn Triskell » situés derrière la MSP à la coopérative Coopalis, dans le cadre d'un programme de Prêt Social Location Accession, qui permet une accession à la propriété sous plafond de ressources. Les 3 logements seniors construits par Terres d'Armor Habitat sont eux mis en location depuis le 1^{er} juillet.

À la suite de problèmes d'identification des Zones Humides sur les parcelles, le permis d'aménager de la première phase du lotissement Liorzh An Ti, a été déposé en mai 2022. La vente des terrains devrait intervenir fin 2022, mais d'ores et déjà la moitié des lots, soit 6 lots sur les 13, sont réservés.

3/ Aménagement sports et loisirs :

Le terrain des sports étant très utilisé par les différentes équipes de l'ESPLM, notamment grâce au travail mené sur les plus jeunes au sein du groupement, il devenait nécessaire de remettre en état le terrain situé à proximité de la salle omnisport. Equipé de nouveaux buts, de pare ballon et d'un éclairage, il permettra, grâce à la rénovation des vestiaires de la salle, d'offrir aux sportifs des conditions idéales de match. Le budget alloué est de 40 000€ pour l'ensemble.

Le Boulodrome situé près de la salle Startijinn va lui aussi être rénové. Une couverture bac acier des quatre allées extérieures situées à l'ouest va être mise en place, pour 40 000€.

4/ Les travaux en régie :

Réalisés par les services techniques, ces travaux permettent de tirer partie de leurs compétences techniques sur des petits chantiers.

En 2022, l'ouverture du chemin piétonnier de Pen an Lan jusqu'à Croas an Coq, ouvre une nouvelle voie pédestre. Ils réaliseront le grillage des services techniques et de nouveaux massifs communaux et termineront les travaux d'aménagement au cimetière.



Les subventions aux associations



Lors de l'élaboration du budget 2022 nous avons souhaité reconduire à l'identique les subventions accordées à nos associations et maintenir l'aide exceptionnelle « Covid » que nous avons votée l'année dernière.

La crise sanitaire semble maîtrisée et sous contrôle mais nombre de manifestations destinées à financer les associations ont encore été annulées en ce début d'année.

Nos associations souffrent encore, manquent de bénévoles et perdent des adhérents.

L'ensemble du conseil municipal est heureux, dans cette morosité ambiante, de compter 2 nouvelles associations communales, Didascalie et Tous en forme. Nous venons de voter une subvention de 500€ pour chacune d'elles afin de leurs permettre de se lancer et de connaître le succès qu'on leur souhaite.

Associations et amicales communales	
Bagad	1 750 €
Biblio Lecture & Culture	2 620 €
ESPLM	3 300 €
Cercle Korriganed	1 500 €
Maxi Dance	1 500 €
FAIRE	500 €
Entente cynégétique Pommerit Le Vicomte/Le Merzer	800 €
Mammen	50 €
Cie Volti Subito / fer'ailleurs	600 €

Associations sportives et culturelles extra communales	
Atelier Studio Dance Guingamp	60 €
Bulle d'Eau	150 €
Club Escalade Armor Argoat Plouisy	60 €
Skol Gouren Louargat	75 €
Armor Basket Club Guingamp	60 €
Atelier Dance Pabu	75 €
La Boule Bretonne Goudelinaise	30 €
Nageurs Guingampais	30 €
JSP Centre de secours Lanvollon	15 €
Twirling Club Graces	30 €

Demandes à caractère «Solidarité, humanitaire»	
Secours catholique	30 €
Secours populaire	30 €
Association Protectrice des Animaux Abandonnés	30 €
Les Restaurants du Cœur	30 €
Croix Rouge Française	30 €
Ligue contre cancer	30 €
ADOT 22	30 €
La Pierre Le Bigaut	30 €
UNAFAM 22	30 €
Téléthon	30 €
Leucémie Espoir	50 €
Solidarité Paysans 22	30 €
AFDMA	30 €
Rêves de clown	30 €
Appel Détresse Guingamp	30 €
CIDFF	30 €

Participations diverses assimilées à des subventions	
Centre aide alimentaire Guingamp	2 617 €

Demandes à caractère divers	
RKB / Radio Kreiz Breiz	50 €
Association Départementale Protection civile	30 €

Subventions exceptionnelles COVID-19	
Bagad	500 €
ESPLM	500 €
Cercle Korriganed	500 €
Maxi Dance	500 €
FAIRE	200 €
Cie Volti Subito	400 €
Irish Rendez-vous	500 €



Création d'un chemin piétonnier à «Pen an Lann»

Ce chantier, totalement réalisé en régie par nos services techniques, permet pour les amateurs de randonnée ou les cavaliers (ce chemin est interdit aux véhicules motorisés) d'offrir une continuité pédestre entre plusieurs hameaux de la commune.

D'une longueur d'environ 200 mètres, au départ de la départementale n°54, au lieu-dit «Pont Guervilly», il emprunte la voie communale N°57, un ancien chemin d'exploitation, puis, traverse une lande et une plantation de peupliers, pour déboucher sur le chemin limitrophe avec la commune de Gommenec'h et poursuivre sur la route communale N°11, desservant d'un côté, les quartiers de la «Croix Blanche» et de l'autre, ceux de «Kroas an Coq/La Petite Motte».

Nous tenons à remercier M. et Mme Vincent Jean Yves, ainsi que M. et Mme Collin Michel, pour nous avoir permis de traverser leurs terrains respectifs.



Avant travaux



Après travaux



Légende image :

- Chemin existant
- Chemin créé

Travaux 2022

En cette nouvelle année, des travaux sont comme à chaque budget programmés. Les entreprises retrouvent peu à peu un fonctionnement qui tend à revenir supportable au niveau des effectifs présents et des prix des matières qui ont considérablement perturbé leur fonctionnement.

La salle socioculturelle va être équipée en fin d'année des nouvelles menuiseries en remplacement de toutes les issues de secours. Ces ouvrages seront non plus en acier avec des problèmes de corrosion mais en aluminium. C'est l'entreprise **Charpente et Compagnie** de Pommerit Le Vicomte qui a été retenue pour ce chantier.

La centrale incendie a été remplacée par l'entreprise **Protectiv** de Langueux et le nouveau défibrillateur est également présent.

La salle omnisports va être rénovée en juin et juillet avec de la peinture, les menuiseries intérieures et l'électricité des sanitaires et vestiaires. L'accès sera perturbé sur 5 à 6 semaines mais à l'issue, les utilisateurs seront ravis. Sur ce projet, les entreprises Le Bianic

Claude de Pommerit Le Vicomte, **Mahou** peinture de Cavan et **ELS** de Pommerit Le Vicomte seront chargées de mener à bien ce projet.

Parallèlement à ces travaux, une étude sur l'utilisation, et l'évolution de cette salle est en cours.

L'Eglise va aussi être un sujet de travaux puisque la façade sud sera entièrement revue en septembre. Un remplacement des supports et des ardoises est programmé par l'entreprise **Dubois Gregory** de Pommerit Le Vicomte. Le paratonnerre sera lui aussi mis aux normes par l'entreprise **Bodet** de Plérin.

A l'école, des travaux de peinture sont prévus dans les sanitaires qui ont été rénovés l'an passé. C'est l'entreprise **Mahou** peinture de Cavan qui se

charge de ces travaux en juillet. La cabine pour isoler deux sanitaires sera également posée par l'entreprise **Le Bianic Claude** de Pommerit Le Vicomte.

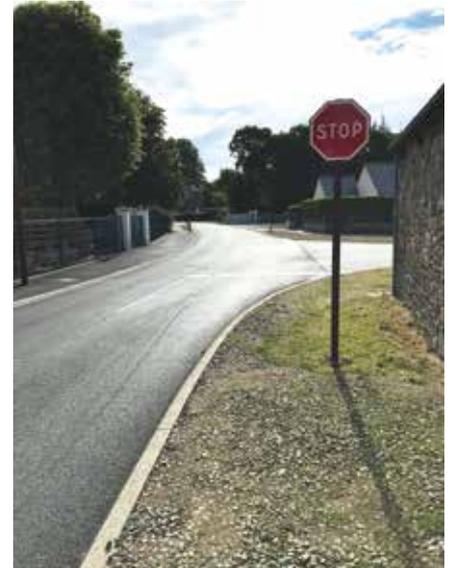
La chapelle du Folgoat va retrouver une sérénité sur l'état de ces murs extérieurs. L'entreprise **Lionel Raison** est chargée de réaliser les travaux de re jointement des pierres avant les congés d'été.

Le Boulodrome va changer de taille, la couverture des allées extérieurs côté ouest a été validée en commission. Le permis va être déposé et la construction d'une structure bois couverte sera réalisé par l'entreprise **LE PERON** de Squiffiec.



Fin des travaux «Hent Kerello»

12 mois auront été nécessaires pour réaliser les travaux de la rue «Hent Kerello». Une dernière réunion de concertation, avec le maître d'œuvre «ING Concept», en présence des élus, de Laurent Mahé, responsable des services techniques et des différentes entreprises qui sont intervenues sur le chantier, s'est tenue le 18 mai sur place.



Au cours de ce chantier, il a été procédé à :

- La rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable (LAC).
- L'effacement des réseaux électriques et de téléphonie (SDE).
- La création de trottoirs (EUROVIA).
- La réfection de la chaussée (EUROVIA).
- La création de places de parking en «Terre-Pierres» engazonnées (EUROVIA).
- La création de massifs de jachère

- flourie ainsi que des plates-bandes de pelouses (Pépinières du Gailord et Services Techniques).
- L'amélioration de l'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres (SDE).
- La sécurisation de la rue, notamment par la réduction de la vitesse (création d'un STOP au carrefour de la Rue du «Cdt de la Motte-Rouge»). (eurovia)
- La réfection des passages piétonniers. (eurovia)

Cette rue très passante offre à présent, une qualité de circulation pour les usagers, ainsi qu'une belle intégration paysagère pour les riverains.

Le coût global de ces travaux s'élève à 149 929,86 Euros TTC.

Espaces publics : **fauchage**



Le fauchage des bas-côtés des routes, des talus et des chemins d'exploitations est réalisé par deux entreprises.

Le premier passage est une opération de sécurisation par le fauchage et le dégagement des virages et des intersections.

Le deuxième passage est réalisé plus tard pour respecter la biodiversité : oiseaux, insectes et diverses espèces tout en favorisant la pollinisation.

Les travaux effectués sont le fauchage des accotements et le débroussaillage des talus des routes communales et ceux des chemins d'exploitations.

Chaque riverain doit pouvoir au dégagement de ses équipements (coffrets électriques, télécom,...) ou autres.



Le Cimetière

En complément de l'entretien de l'espace végétalisé du cimetière, le portail et les deux portillons ont été repeints. Le ravalement du petit bâtiment laissé en béton brut a été réalisé avec une peinture spécifique de couleur ton pierre, opération réalisée par des jeunes lors de la mission argent de poche, ceci avec l'encadrement de notre service technique.

Le nouvel ossuaire est réalisé, il peut recevoir cinquante reliquaires, cela pour respecter les nouvelles normes en vigueur. Le suivi des reliques entreposées doit être effectué en vue de la future campagne de reprise des concessions abandonnées ou échues.

Un nouveau caveau provisoire a été créé.

Un nouvel espace cinéraire, situé à l'entrée du cimetière, a été aménagé



par les services techniques. Dans cet espace des cavurnes identiques à celles déjà existantes ont été installées, mais également un columbarium, le tout dans un ensemble paysagé, équipé d'un banc.

La durée de la concession pour le

columbarium est de quinze ans, lors de l'acquisition, pour un coût de 650€. Ce prix comprend également la fourniture de la plaque, par la municipalité, pour y graver les noms des défunts. La pose de cette plaque et la gravure restent à la charge du demandeur.

Espaces publics : terrain de foot



Suite à la très forte sollicitation du terrain d'honneur du stade de football communal, la décision est prise de réaménager les deux petits terrains d'entraînement se trouvant derrière la salle omnisports, en un seul terrain qui aura pour superficie, l'équivalent d'un demi terrain réglementaire.

Les aménagements portent sur le remplacement des buts avec leurs

filets, l'installation d'un pare ballon côté City Stade et le remplacement du filet du pare ballon situé sur la rue Hent Kerello.

La création d'une nouvelle alimentation électrique pour les projecteurs et leur mise en place ainsi que la rénovation des vestiaires de la salle omnisports sont également prévus.

Avec ces réaménagements, du fait

de la proximité du City Stade et du parcours aventure, avec une zone de convivialité équipée d'une table de pique nique PMR (Personnes à Mobilités Réduites) et bientôt l'installation d'une table de ping pong, c'est un ensemble complet, un véritable complexe sportif proche du centre bourg et des écoles qui sera mis à la disposition de la population.



Ecole primaire publique

*L'école accueille
94 élèves répartis
dans 5 classes*



L'année s'est révélée riche en activités et en sorties scolaires. L'équipe enseignante remercie l'amicale laïque pour sa mobilisation permettant la récolte des fonds pour ces sorties. Le tissu local (communauté de communes, municipalité et acteurs de la commune) est également sollicité pour permettre la réalisation de projets en cours d'année.

Projet sur l'alimentation en maternelle :

Les élèves de maternelle ont mené un projet sur l'alimentation tout au long de l'année. Des dégustations hebdomadaires ont permis aux élèves de découvrir des aliments locaux et d'ailleurs. L'intervention de Soazig Le Buhan de l'association Ti ar Vro à l'école, sur 5 semaines, accompagnée de la mascotte Gaston le dragon, a sensibilisé les élèves à une bonne hygiène alimentaire : découverte du goût des aliments, équilibrer son alimentation, connaître les familles d'aliments.



Classes dans la nature :



Les élèves du CE1 au CM2 sont allés à la pêche aux petites bêtes de la rivière du Roz sur la commune, accompagnés d'une animatrice de l'association Bretagne Vivante. Equipés d'épuisettes, ils ont pu prélever les petits animaux pour ensuite les identifier.

Ces animations ont permis aux enfants de découvrir l'importance de l'eau comme source de vie et l'enjeu de sa préservation, comprendre ce qu'est un bassin versant et ce qui constitue une rivière, voir son environnement et connaître ses petits habitants.

Les élèves de GS-CP sont allés sur le site du Palacret à Saint-Laurent et avec la participation de l'association War Dro An Natur. Comme leurs aînés, ils sont allés à la pêche des petites bêtes de la rivière : larves de libellule, nêpes ou encore gammare ont été identifiés. Puis ils ont construit des moulins à eau en bois qu'ils ont pu essayer sur la rivière.



Les élèves de CE1-CE2 ont passé une journée à la maison de la baie à Hillion. Après la participation à un jeu de sensibilisation sur le gaspillage de l'eau, ils sont allés à la découverte de la biodiversité de la vase, du sable et des rochers. Une belle journée en bord de mer !



Les élèves de CM1 et de CM2 ont quant à eux traversé la baie de Saint-Brieuc avec un animateur de la maison de la Baie. Au départ de la plage de Lermot à Hillion, ils ont réalisé une randonnée de 6kms pour rejoindre la plage du Valais à Saint-Brieuc. Cette traversée fut un bon bol d'air de fin d'année scolaire.



Pour finir l'année scolaire, une journée pour tous les élèves de l'école a été organisée sur la côte de Granit Rose. Le matin, les élèves de la maternelle au CE1 sont allés à l'aquarium de Trégastel pendant que les élèves de CE2 au CM2 sont allés à la cité des Télécoms de Pleumeur Bodou. L'après-midi, une partie des élèves de maternelle sont restés sur la plage pour se détendre au bord de la mer. Tous les autres élèves ont fait le tour de l'archipel des 7 îles en bateau. Une escapade de fin d'année appréciée des plus petits comme des plus grands.

Comme l'an passé, la classe de CM2 a participé au défi « ecosystem » en récoltant notamment des téléphones portables usagés pour les recycler : plus de 20 téléphones ont été récupérés auprès des familles de l'école. La participation au défi par de nombreuses écoles, dont la nôtre, permet la mise en place de missions d'électrifications de villages africains (au Togo et en Guinée) à chaque 1000 défis réalisés.



Des projets artistiques :

L'amicale laïque fêtait ses 70 ans cette année ! Pour l'occasion, tous les élèves de l'école sont allés au cinéma pour voir le film d'animation Encanto. Suivi du traditionnel goûter de Noël, ce fut un très bon moment pour tous les élèves avant les fêtes de fin d'année.



Toutes les classes de l'école ont bénéficié de 4 séances d'initiation à la danse bretonne avec Christophe Correc, musicien de Leff Armor Communauté. Les danses apprises par les élèves ont été exposées aux autres classes de l'école lors du fest deiz organisé pour finaliser le projet. Un bon moment de convivialité après ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire.



Dans le cadre du projet d'école, l'école a mené un projet artistique sur le

thème de l'eau. Toutes les classes de l'école ont réalisé des travaux artistiques qui ont été exposés au sein de l'école. Cette exposition, ouverte aux familles, a permis aux élèves de valoriser les travaux réalisés.

Les élèves de CM1 et de CM2 se sont rendus à La Briqueterie à Langueux. Ils ont découvert l'exposition « Monde sauvage », où ils ont été amenés à décrire les œuvres avec un vocabulaire approprié, à exprimer leurs émotions afin de comprendre les intentions des artistes. Cela a également permis de sensibiliser les enfants à la scénographie des œuvres et à leurs sens. Puis sur un temps de pratique artistique les élèves ont réalisé un petit modelage d'une tortue, inspiré du travail des sculpteurs de l'exposition.



Des élèves ont participé au Festival du Film International Takorama en visionnant trois courts-métrages sur le thème de la solidarité. Cela a permis aux élèves de découvrir de nouveaux films, de nouvelles histoires, de nouveaux univers visuels et, dans une dimension positive, de donner leur avis, de voter pour leur film préféré.

En fin d'année, et pour préparer la 6ème, les élèves de CM2 se sont rendus au collège Jacques Prévert de Guingamp pour visiter le collège public d'affectation des enfants pommeritains. Cela a été l'occasion pour le collège de se mettre en scène : chant, chorale, danse et défilés.



École **Sainte Anne**



Classe de neige

Les 32 élèves de CE2-CM de l'école Sainte-Anne de Pommerit-le-Vicomte ont séjourné au chalet Lionel Terray à Courchevel en Savoie, pour une classe de neige en mars 2022.

Un séjour qui s'est déroulé sous un beau soleil avec un joli programme dont cinq séances de ski, de la luge, une sortie en raquette, un jeu de pistes, de nombreuses animations sur la faune, la flore, les avalanches et l'alpinisme, des repas montagnards et de belles veillées. Les enfants ont découvert la vie en collectivité, l'autonomie et la montagne que beaucoup ne connaissaient pas.

Découverte des instruments de musique bretonne

Tous les mardis de mai, les élèves de maternelle découvrent les instruments de musique bretonne avec Soazig, l'animatrice de l'association Ti Ar Vro. Pour le moment, ils ont découvert l'accordéon diatonique ainsi que la clarinette. Soazig vient toujours accompagnée de Gaston, un gentil petit dragon qui a perdu sa maman. Pendant ses recherches, il rencontre des personnages ou animaux qui jouent de la musique.



La chèvrerie de kerbidique

Le 8 mars, les enfants de GS-CP-CE1 ont découvert la chèvrerie de Kerbidique de Pommerit Le Vicomte : dès notre arrivée Elodie et Jean-Christophe nous ont présenté leurs boucs et les chevreaux de l'année dernière. Nous avons découvert les chevreaux trop mignons ! Nous avons bien aimé donner aux chèvres leurs petites céréales... Nous avons pu comprendre les différentes étapes de la fabrication du fromage. Nous avons tous eu la chance de traire une chèvre et aussi de donner un biberon à un chevreau ! Presque tout le monde a apprécié le lait de chèvre sorti directement du pis, les fromages frais datant d'il y a 2 jours, 1 semaine et 2 semaines... Les crêpes au lait de chèvre ont fait l'unanimité !





Temps **périscolaire**



En ce joli mois de mai à la garderie, les agents ont aidé les enfants à préparer des cartes pour la fête des mamans, avec de jolis cœurs peints avec leurs doigts !!!

Tous les vendredis les enfants de l'école publique et ceux de l'école privée ont un rendez-vous sportif avant ou après le déjeuner.

Tout le monde peut y participer mais rien est imposé. En cette période c'est la découverte du fitness de la gymnastique de forme, on renforce son corps en douceur et en musique. Les enfants aiment et en redemandent.

Ces activités se font par cycle et le prochain thème sera : jeux collectifs.



D'autres enfants jouent sur le tapis ou font des jeux de société.

Amicale **Laique**

La kermesse de l'école a eu lieu le samedi 25 Juin.

Les enfants ont présenté lors de cet après-midi, leur représentation de danse Bretonne aux familles.

Plusieurs sorties ont été réalisées lors de l'année pour toutes les classes, sur le thème de l'eau ; Le Palacret, La maison de la baie à Hillion, la briqueterie + traversée de la Baie à Languieux / Saint Briec.

Cette année l'amicale Laique fête ses 70 ans.

Afin de marquer cet anniversaire, l'association a souhaité faire plaisir

aux enfants en leur offrant 2 sorties ! Tout d'abord une sortie cinéma avant les fêtes de Noël. Un moment très apprécié !

Tous les enfants de l'école ont également participé à une sortie de fin d'année avec une visite de l'Aquarium de Trégastel et activités à la cité des Télécoms de Pleumeur-Bodou le matin ainsi qu'une excursion en bateau autour de l'archipel des 7 Iles l'après midi.

L'association est également en cours de réflexion sur un projet pour l'école suite au don du Comité d'animation.





Les travaux à la **Résidence de l'If**



La phase 3 des travaux de reconstruction de la Résidence est aujourd'hui quasi terminée.

En effet, la façade de l'entrée principale sur la Rue Pierre Loti a été peinte. Les aménagements paysagers ont été réalisés avec la mise en place de nombreux plants destinés à agrémenter les lieux, ainsi que l'implantation d'une fontaine.

Des allées ont été créées de façon à permettre la déambulation paisible et agréable des personnes qui le souhaitent.

Enfin, les pelouses ont été semées et feront bientôt apparaître la Résidence dans un écrin de verdure, mettant ainsi en valeur les bâtiments.



Les pommeritains peuvent dorénavant venir se promener sur le site de la Résidence et ainsi s'approprier leur nouveau «Foyer Logement».

L'inauguration de l'établissement aura lieu, vraisemblablement, au courant du mois de septembre 2022.

L'Humanitude

Top départ pour la labellisation !

La Résidence de l'If accueille 130 résidents avec la préoccupation permanente du bien être, du respect et de la dignité de la personne.



L'équipe labellisation humanitude

Les 108 salariés, personnel soignant, personnel des services techniques, personnel des services administratifs, personnel de la cuisine et de la lingerie, ont à cœur de tout mettre en œuvre pour que chaque résident se sente chez lui.

Ces valeurs portées par l'établissement, découlent de la philosophie de l'humanitude qui est devenue une véritable ligne de conduite pour l'ensemble du personnel.

Aujourd'hui, une nouvelle étape dans la prise en charge bienveillante des personnes vient d'être franchie. Il s'agit, en effet, de la mise en œuvre du processus de labellisation Humanitude, comme nous l'explique Madame Catherine Penven, directrice de la Résidence :

«L'Humanitude est un concept développé par Yves Gineste et Rosette Marescotti. Cette méthodologie de soin vise à

prendre soin des «hommes vieux» en humanitude, c'est-à-dire dans le respect de leurs particularités d'humains.

Après plus de 10 ans de travail basé sur la philosophie «humanitude», nous souhaitons ancrer les pratiques et continuer à les améliorer en labellisant l'établissement.

Répondant au principe d'amélioration continue de la qualité, nous réalisons actuellement la 1ère évaluation, répondant à des critères autant sur l'accompagnement des résidents que sur la vie sociale ou la gestion administrative de la Résidence.

Des audits internes, effectués par les «relais humanitude», déboucheront sur des formations, des ateliers pratiques et de l'information en fonction des besoins identifiés.

A ce jour, 26 établissements sont labellisés en France, et à ma connaissance trois en Bretagne.

Une labellisation peut prendre plusieurs années entre le début de la démarche et l'obtention du label.

Cet objectif permettra d'améliorer collectivement les pratiques pour le bien être des résidents et d'obtenir une reconnaissance nécessaire de la qualité du travail effectué pour l'ensemble du personnel».

Ainsi, à l'heure où certaines dérives sont révélées dans la presse, la Résidence de l'If porte haut les valeurs de respect et de bienveillance qui sont les siennes.

La labellisation en Humanitude est donc un enjeu majeur car outre l'amélioration des pratiques, elle contribuera à améliorer la visibilité de l'établissement dans la population et son attractivité auprès des soignants.



Prévention santé

Dans la continuité des actions de prévention santé pour sénior, le "groupe 1" du programme D-marche s'est retrouvé pour une balade sous la houlette de Isabelle Collin, adjointe, le mardi 17 mai 2022.



A l'origine de l'initiative, Edith et Madeleine ont proposé de découvrir le Folgoat.

Le rendez-vous était donné à la chapelle. Simone et Marie ont servi de guide à la découverte des chemins menant aux fontaines sous un soleil radieux, racontant ainsi l'histoire de l'édifice. Ensuite les six femmes se sont promenées dans le secteur.

L'après-midi s'est achevé par une collation prise dans ce superbe site !



Collecte annuelle pour le centre d'aide alimentaire

Comme l'an passé, le CCAS souhaite mettre en place une collecte pour le centre d'aide alimentaire de Guingamp.

Des pommeritains bénéficient de ce "coup de pouce" en raison de leur précarité financière. En participant à cette action, nous aidons à notre échelle, cette association à récupérer divers aliments qui seront ensuite distribués tout au long de l'année.

La prochaine collecte est prévue le dernier week-end de novembre (à confirmer). Nous cherchons des bénévoles pour le bon déroulement de l'évènement. Si vous êtes intéressé(e), contactez la mairie au 02 96 21 74 39 ou par mail à : accueil@pommeritlevicomte.bzh
Merci d'avance !



Deux bénévoles lors de la collecte en 2021



Création de l'association

Tous en Forme

L'association vient d'être créée dans le but de lutter contre la sédentarité, pour cela nous nous sommes affiliées à la fédération Sport pour Tous qui véhicule les mêmes valeurs et qui nous permet d'être accompagnée tant par la formation, que par la mise en place d'évènement...



Le projet est également de permettre la pratique sportive dans un milieu rural et ouvert à tous.

En effet différents créneaux seront proposés à la rentrée permettant ainsi à chacun qui le souhaite de pratiquer une activité sur la commune.



Donner à chacun la chance s'il le souhaite de prendre du temps pour soi, de bonnes habitudes de vie en pratiquant du sport et d'être en bonne santé.

Pour cela au sein de l'association, une animatrice sportive diplômée encadrera les créneaux. Vous serez entre de bonnes mains, puisque Virginia est dotée d'une belle expérience dans l'encadrement déjà éducateur sportif auprès de cap sport et référente et agent périscolaire auprès des enfants dans les écoles de la commune.

Sans compter son passé sportif qui est un atout pour transmettre les belles valeurs que le sport amène dans notre quotidien et comme elle aime le dire commencer dès le plus jeune âge c'est bénéfique, commencer plus tard c'est bénéfique aussi, on peut toujours acquérir des habiletés et les développer.



Pour les créneaux enfants on souhaite proposer aux parents qui manqueraient de temps de récupérer les enfants directement à la garderie avec leur autorisation et se diriger à la séance de sport et de venir simplement les récupérer à la fin de la séance de sport.

Les créneaux sont accessibles à tous même débutant.

Les enfants ne seront pas enfermés dans un sport en particulier mais nous développerons la motricité et les qualités athlétiques par différents ateliers et jeux collectifs et sportifs.

Les adultes de cardio et renforcement en musique pour le fitness et du cardio training avec de la course à pied et du renforcement musculaire.

De la gym douce pour les personnes qui souhaitent maintenir la souplesse

des articulations, se renforcer, préserver l'équilibre.

Notre projet est d'apporter du bien-être et de développer l'association dans les années à venir en proposant d'autres pratiques et d'autres créneaux. Virginia vient d'obtenir un label Sport Santé et bien-être, des programmes santé pourront être proposés à l'avenir.

Hâte de vous rencontrer au forum des associations.



Entente cynégétique Société de chasse



La saison 1 pour l'Entente cynégétique Pommerit / Le Merzer.

La saison de chasse qui s'est achevée à la fin de l'hiver était la première de la nouvelle société de chasse née de la fusion Le Merzer / Pommerit. Elle fut malheureusement endeuillée par le décès de notre camarade Joël Raison. Elle vient de l'être de nouveau avec le décès d'Alain Le Bris qui a longtemps chassé au Merzer, et celui de Kylian Perrot, jeune chasseur qui nous avait rejoints. Nous souhaitons leur rendre hommage dans ces lignes.

Quel bilan tirer de la mise en œuvre effective d'un projet à l'étude depuis plusieurs années.

Sans surprise, sur le plan de la convivialité et de la solidarité, c'est une réussite, l'ancienneté et la fréquence des relations entre les deux entités ayant favorisé la cohésion rapide du nouveau groupe constitué d'une cinquantaine de chasseurs.

En ce qui concerne l'activité chasse et, en particulier, la chasse en battue, les résultats sont à la hauteur de nos espérances. Le plan de chasse relatif aux chevreuils a été réalisé et 28 sangliers ont été tués. En ce qui concerne le petit gibier, les résultats sont moins satisfaisants, à l'exception de la bécasse. Nous sommes conscients que nous devons entreprendre des actions pour améliorer la présence du faisan en particulier.

En complément de l'activité de chasse proprement dite et de la régulation des sangliers, les chasseurs de l'Entente s'impliquent et vont s'impliquer dans la destruction des ragondins dont l'abondance commence à poser de nombreux problèmes. Bien entendu, nous serons également au rendez-vous pour le tir des choucas puisqu'une nouvelle autorisation préfectorale de tir a été publiée, même si elle a de nouveau fait l'objet d'un recours de la part d'organisations écologistes.

Mais au-delà des activités évoquées ci-dessus, nous ne perdons pas de vue notre rôle en ce qui concerne l'animation dans chacune des deux communes. Dans cette perspective, nous allons reprendre le programme antérieur des manifestations, aussi bien au Merzer qu'à Pommerit.

Ainsi, nous serons heureux de vous accueillir :

- au parc de Kermilon les 16 et 17 juillet (fête de la chasse, avec boules, ball-trap, animations et repas des propriétaires).
- à la salle polyvalente du Merzer le 21 août pour la traditionnelle kermesse des chasseurs, avec boules, animations et repas des propriétaires.

Nous vous attendons nombreux lors de ces différentes manifestations.

Guy Pollet, Vice-Président





BAGAD PAÑVRID
POMMERIT LE VICOMTE



Après 2 années incertaines, l'été 2021 a été porteur de beaucoup d'espoir pour le Bagad Pañvrid. Heureusement les bénévoles ont répondu présent pour cette saison, qui a ainsi réuni plus de 35 musiciens et musiciennes.

A la suite de quelques week-ends préparatifs, le groupe a présenté sa suite de danses du pays Léon aux pommeritains et pommeritaines en répétition publique le vendredi 6 août. Il s'en est ensuite allé sonner à l'occasion du Festival Interceltique de Lorient. Le Kenleur Tour, organisé par la confédération des cercles celtiques Kenleur a permis au Bagad de jouer à nouveau à domicile le mardi 17 août en compagnie des Korriگانed Pañvrid. Non loin de là, les deux associations ont aussi pu être aperçues lors de la Saint Loup le week-end suivant, achevant la période estivale.

Pour la rentrée 2021 le Bagad Pañvrid a réalisé des interventions dans les écoles de la commune afin de faire découvrir les instruments traditionnels bretons aux plus jeunes, et pourquoi pas faire naître des vocations. Après les habituelles inscriptions à l'école de musique du bagad en septembre, les cours ont pu reprendre en présentiel durant une grande partie de l'année scolaire, un vrai soulagement pour les élèves comme pour les professeurs. L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 8 octobre 2021 en présence des élus locaux représentant les différentes collectivités, à qui le groupe réitère ses remerciements pour leur soutien durant la crise sanitaire.

En novembre, le bagad a été sonner à l'occasion de l'inauguration du siège de l'Office de Tourisme Falaises d'Armor à Lanvollon.

Rapidement, les membres de la commission musicale ont composé une suite de danses vannetaises. Après quelques semaines de répétitions, le début de l'année 2022 a été marqué par l'impossibilité pour les sonneurs de se retrouver dans la salle Startijin en raison du contexte sanitaire, et cela pendant plusieurs semaines. Cette situation a malheureusement contraint le groupe à remettre en question son traditionnel fest-noz de février, ainsi que sa participation à la première manche du Championnat National des Bagadoù de 2^{ème} catégorie.



Ces pénibles décisions ont néanmoins permis au groupe de prendre le temps de mieux se préparer au retour des beaux jours. Ainsi, Solen Lasbleiz, jeune talabardeuse du bagad, a pris la place de Penn-sonneur dès février afin de mener la nouvelle suite vannetaise. Le groupe a également renouvelé sa collaboration avec le cercle des Korriگانed Panvrid. Les quelques mois qui ont suivi ont laissé aux musiciens le temps de finaliser les hanterdro, laridés et mélodies de cette suite.

Vous avez même peut-être déjà entendu ces nouveaux airs, en effet le Bagad a eu l'occasion de les interpréter en public, en plus d'autres classiques de son répertoire, le 22 mai dernier à l'occasion du Printemps des Sonneurs à Lannion.

Ce premier événement de la saison 2022 sera suivi par "Kenleurenn", l'épreuve scénique du Championnat national de danse bretonne, catégorie Excellence, le 19 juin à Quimper, lors duquel le bagad accompagnera le spectacle du cercle. S'en suivra des prestations à Nantes le Dimanche 3 Juillet à l'occasion des Jeux de Bretagne, les samedi 6 et dimanche 7 Août au Festival interceltique de Lorient. Le dimanche 14 Août, vous pourrez également retrouver le Bagad Pañvrid au Festival des filets bleus à Concarneau, puis le lundi 15 Août au Festival d'Arvor à Vannes. Plus proche

de Pommerit, le Festival de la saint loup à Guingamp accueillera le bagad le dimanche 21 Août. Enfin les 50 ans du Comité de jumelage Broons-Neufahrn à Broons le samedi 27 Août viendra clôturer la saison.

Une chose est sûre : après 2 années chaotiques, l'été 2022 s'annonce dense pour les bénévoles du bagad !





La Chapelle du Paradis

Franc succès à la Chapelle du Paradis jeudi de l'Ascension.

Une Chapelle comble pour la messe du Pardon, un soleil radieux qui a accueilli les jeux et tombolas, 44 doublettes sur les allées de boules, le cercle celtique de Lanvallon et le groupe de chanteurs de Mammenn pour assurer le spectacle : tout était de nouveau réuni, après 2 années d'interruption, pour que la fête champêtre organisée par les 35 béné-

voles de l'association au profit de la sauvegarde de la Chapelle du Paradis soit une belle journée festive animée par Dan Christy où la buvette cafétaria et grillades ont assuré la convivialité des visiteurs venus nombreux découvrir les peintures et photos exposées à la Chapelle.

Des concerts sont programmés pour animer la Chapelle au cours de l'été :

- **Dimanche 24/07 à 17h30**
Concert avec «RIDELL DUO», musique irlandaise et chants.
- **Dimanche 07/08 à 17h30**
Concert avec «LEA», chansons d'Edith Piaf.
- **Dimanche 15/08 à 17h30**
Concert avec SYLVERE BURLLOT, la Bretagne en musique.
- **Dimanche 04/09 à 16h**
Concert GOSPEL à l'église de Pommerit le Vicomte au profit de la Chapelle du Paradis.

Entente **sportive** Pommerit/Le Merzer- ESPLM



Le président de l'entente sportive Pommerit le Merzer, ESPLM, Guy Uro a annoncé son souhait de passer le flambeau à la fin de saison.

Yoann Féger et Johan Morfoisse sont candidats pour assurer la succession. Bien connus au sein du club en tant que joueurs, dirigeants et bénévoles, ils sont prêts à assurer cette mission avec comme leitmotiv le désir de « redynamiser le club, tout en gardant les valeurs chaleureuses et familiales auxquelles beaucoup sont attachés »

Côté sportif, l'école de football se porte bien avec le groupement jeune d'Armor (Pommerit, Merzer, St Agathon et Pabu) cela représente 308 personnes, plusieurs portes ouvertes auront lieu à la rentrée en septembre. Bilan nous serons représentés la saison prochaine par les jeunes de niveau U15 et U16 en ligue de Bretagne qui est un gage de qualité de nos éducateurs

Le groupe senior coaché par Mathieu Souliman arrivé en cours de saison, a réalisé une très belle fin de saison en

D1. Nous recherchons un entraîneur pour l'équipe B.





Amicale du Folgoat

Après 2 années de retrait, à l'unanimité le bureau de l'association a décidé d'organiser le pardon annuel **les samedi 9 et dimanche 10 juillet 2022.**

Les partenaires ont tous réaffirmés leurs accords passés en 2020 pour animer la fête de l'été prochain.

Samedi 9 juillet :

14h30 **Concours de boules (doublettes).**

Dimanche 10 juillet :

Matin :

10h30 **Cérémonie religieuse, procession, tantad.**

11h30 **Vente de pâtisseries, buvette.**

Après-midi :

14h30 **Concours de boules (doublettes)**

Stands divers

Salon de thé, buvette,

Animation musicale

avec DAN CHRISTY et ses chanteurs

Spectacle équestre avec CAMILLE CAZAS

19H30 **Steack-frites animés par Jean Luc PLANTE**

22H00 **Bal disco**

23h30 **Feu d'artifice**

BUREAU :

Jean yves Goualan (président), **Nadine JANNIN** (secrétaire), **Aurélié BARON** (trésorière), **Jean yves le CALVEZ**, **Yvon OMNES**, **Marie paule TURBAN**, **Valérie JEZEQUEL**, **Jean claude UNVOAS**, **Eric JANNIN**, **Serge TURBAN**, **Christian GOULAN**.



Le club de Badminton

Après quelques mois de fonctionnement le club de Badminton a étoffé son effectif. C'est maintenant une dizaine de pratiquants qui se retrouvent alternativement les lundis ou jeudis soir à la salle des sports.

Au vu des horaires pratiqués (19h30-21h30) et de la disponibilité des membres, les activités seront maintenues pendant la période estivale dans ce même lieu.

En fonction de la fréquentation, leur maintien sera amené à se pérenniser.

En conséquence toutes les personnes qui souhaitent pratiquer pendant la période des vacances, qu'elles soient

membres ou de passage, Pommeritaines ou en villégiature, jeunes ou plus mures seront accueillies avec plaisir, sachant que notre pratique est basée sur le loisir.

L'association mettra, bien sur, à disposition le matériel nécessaire pour pratiquer (raquettes et volants) dans la mesure du stock détenu.

Les personnes que vous pouvez contacter :
Roselyne HELLEQUIN
02 96 21 70 70
Jean COLOMBARD
02 96 21 99 57





Forum Citoyen Leff Ar Mor

Forum Citoyen
Leff Ar Mor



Et si l'eau m'était comptée

Depuis des siècles, l'eau a été le sujet de multiples histoires, légendes, fables, chansons. Ainsi contée, l'eau a toujours été un thème attaché à la joie, au loisir, à la vie, même si certaines catastrophes sont venues parfois ternir cette belle image.

Au fil du temps, l'eau est devenue un produit de consommation courant que l'on peut acheter au même titre que d'autres denrées alimentaires. Quoi de plus logique puisque nous vivons dans une société dans laquelle il est très facile de se servir, sans se préoccuper de la veille ou du lendemain. Cependant, nous sommes arrivés au lendemain et aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et ses conséquences, le sujet est devenu plus sérieux voire préoccupant.

Concernant les déchets, les habitants prennent de plus en plus conscience de la nécessité de trier, de composter, de les valoriser, de donner une seconde vie aux objets. Qu'en est-il pour l'eau ? La réponse est facile !!!!!!! L'eau coule au robinet et c'est bien évidemment la Communauté de Communes qui est responsable. C'est bien à Blanchardeau que l'on paye l'eau ? Donc..... Raccourci rapide et quelque peu simpliste !!!!!

Faisons un arrêt sur le cycle de l'eau : pompage - traitement - stockage - distribution - consommation - épuration / rejet. Puis le cycle recommence. Alors quel est le rôle de chacun ? La Communauté de Communes a le devoir de fournir à tous les habitants du territoire une eau potable c'est à dire la pomper, la traiter, la stocker, la distribuer. Lorsqu'un réseau d'assainissement collectif existe, elle a aussi en charge l'épuration.

Et le citoyen ? Quelle est sa part de responsabilité ? Quels sont ses moyens d'actions ?

Le citoyen a d'abord la possibilité d'agir sur sa consommation et ses rejets. De simples gestes de la vie courante alliés à des petits matériels dits « économiques » peuvent se traduire par une baisse sensible du volume utilisé, sans parler des économies générées par l'utilisation des eaux pluviales. Par ailleurs, le citoyen a le devoir de disposer d'un système d'assainissement aux normes et contrôlé régulièrement afin d'éviter le rejet d'une eau mal traitée. De même, dans le domaine des cultures, en plein champ ou dans les jardins, des solutions existent pour diminuer voire supprimer l'utilisation des produits chimiques retrouvés dans les cours d'eau.

Chacun à son niveau, quelle que soit sa profession ou son activité, même du dimanche, a une part de responsabilité concernant la qualité de l'eau. Si hier l'accent a surtout porté sur la potabilité de l'eau au robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille qu'il est facile d'acheter, aujourd'hui il faut également composer avec la ressource. Cette dernière paraissait illimitée mais plusieurs exemples, liés sans aucun doute au réchauffement climatique, viennent contredire cette approche.

Alors, quelles sont les ressources en eau de qualité ? Même si des progrès ont été réalisés en raison de multiples plans de lutte contre les algues vertes, il reste encore difficile de trouver une eau totalement exempte de nitrates ou de produits chimiques. Dans certains forages, il existe de l'eau d'excellente qualité. Il faut espérer que cela dure mais peut-on en être aussi sûr ? En ce qui concerne la ressource, il est visible qu'elle dimi-

nue avec l'abaissement du niveau des rivières ou des nappes phréatiques, avec la sécheresse ou la faible pluviométrie moyenne. Il faut donc gérer la ressource à tous les niveaux : lutter contre les fuites d'eau dans les réseaux de distribution (travaux de réhabilitation des réseaux en cours dans plusieurs communes), adapter les cultures pour diminuer les plantes gourmandes en eau, utiliser l'eau de pluie et le paillage pour le jardinage, appliquer maintes petites astuces pour diminuer sa consommation courante.

Ce dont nous devons être certains c'est qu'il faut conserver ce bien précieux. Pour cela nous devons toutes et tous agir au quotidien pour sauvegarder cette ressource naturelle indispensable à la vie.

Alors, soyons des citoyens solidaires et responsables pour qu'un jour notre consommation d'eau ne nous soit pas comptée.

Alain Collet, président



Mammenn

Renseignements au
02 96 74 25 11

Kentelioù brezhoneg ha kan gant Mammenn Cours de breton et chant avec Mammenn

L'association Mammenn propose des cours de breton pour adultes, et la pratique du chant en breton, pour adultes et enfants.

Les cours ont lieu le jeudi soir, hors vacances scolaires, au centre Startijin. Deux niveaux, animés par une enseignante expérimentée, permettent à tous, débutants et confirmés,

d'apprendre et pratiquer notre belle langue, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

L'atelier chant, animé par Gérard Guyomard de Pommerit, a lieu un samedi matin sur deux, toujours au centre Startijin. Il n'est pas nécessaire d'être bretonnant, ni d'aller aux cours du jeudi pour participer. Une cotisation réduite est alors demandée.

Chaque année en hiver, une veillée rassemble chanteurs et conteurs à la salle des fêtes, e brezhoneg evel-just !

Ainsi Mammenn contribue à faire vivre la culture bretonne à Pommerit et au-delà. Une réunion d'information aura lieu à la rentrée de septembre, annoncée par voie de presse.

Kenavo !

Korriganed Pañvrid



Après deux années plus ou moins en pointillées, la saison 2021-2022 a permis aux Korriganed Pañvrid de reprendre presque normalement leurs activités.

Ainsi les 3 sections de l'association (groupe enfants, groupe loisir et groupe concours) ont pu danser presque toute l'année.

Le mardi soir pendant que les danseurs du groupe loisir se retrouvaient dans une ambiance conviviale pour partager de bons moments en toute convivialité, les enfants encadrés par Sylviane, Gérard, Catherine, Patricia et Céline, ont pu monter leur nouveau spectacle. Celui-ci a été présenté lors de la rencontre des groupes enfants de la fédération Kenleur 22 à Saint-Quay-Portrieux le 25 juin. L'impatience était grande, de pouvoir à nouveau porter le costume et monter sur scène.

Du côté du groupe concours l'année n'est pas encore terminée, après leurs beaux résultats de l'épreuve traditionnelle « Tradi Deiz » à Vannes en avril dernier, les Korriganed Pañvrid ont participé en juin dernier au concours Kenleurenn à Quimper. Les Pommeritains menés par Anna, Klervie, Enora et Gabriel ont su prouver que malgré deux ans de pause obligatoire, ils n'avaient rien perdu de leur motivation en se classant 3^e sur 14 groupes à l'épreuve scénique, et 7^e au classement général. Ce beau résultat leur ouvre les portes de la Saint-Loup. Les Korriganed Pañvrid accompagnés par leur groupe musical et par le Bagad Pañvrid Ar Bes-

kont, présenteront tout l'été aux quatre coins de la Bretagne leur nouvelle création « Al lev-draezh », librement inspirée d'une légende trégoroise.

Réservez votre dimanche 21 août pour venir les encourager à la Saint-Loup à Guingamp.

Après ce riche été, il sera déjà temps de penser à la rentrée, au fest noz de l'automne et aux nouveaux projets (créations de costumes, encollage urbain...). Si vous souhaitez rejoindre une section du groupe en septembre vous serez les bienvenus.



La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Signaler la présence d'un moustique tigre





Désherber sans polluer : pourquoi comment ?



www.leffarmor.fr

ENVIRONNEMENT

DÉSHERBER SANS POLLUER
POURQUOI, COMMENT ?

Un enjeu pour la qualité de l'eau

IL ME RESTE DES PRODUITS EN STOCK : OÙ LES RAPPORTER ?



Ne jetez surtout pas les emballages vides et les fonds de bidons à la poubelle ou dans l'évier ! Portez-les à la déchetterie la plus proche de chez vous. Ils seront acheminés vers une usine de retraitement des produits chimiques dangereux.

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ?

Leff Armor communauté œuvre à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en menant des actions à destination de tous les publics : collectivités, agriculteurs, scolaires, particuliers.

La réduction de la contamination des cours d'eau par les produits phytosanitaires est l'un des objectifs majeurs de nos programmes de bassin versant.

RENSEIGNEMENTS

Leff Armor communauté - Service Environnement

Coordonnées au dos du dépliant

MCE - Maison de la Consommation et de l'Environnement :

Tél. : 02 99 30 35 50

www.jardinaunaaturel.org

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire :

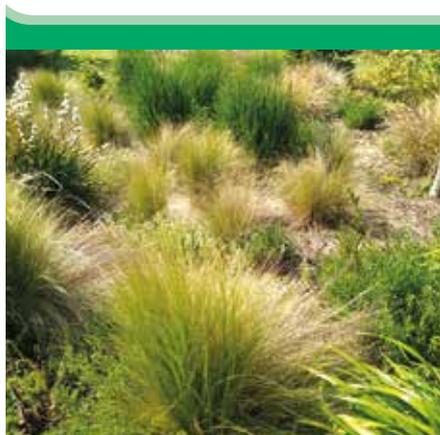
<https://ephy.anses.fr>




LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ
Service Environnement

Moulin de Blanchardeau - CS 60036
22290 Lanvollon
Tél. : 02 96 70 17 04 - Mail : accueil@leffarmor.fr
www.leffarmor.fr rubrique «Vivre ici»

Conception : www.agence-totem.com
Réalisation : Service Information Communication Leff Armor communauté
Credits photos : SMI&C - Leff Armor communauté



ENVIRONNEMENT

Leff Armor communauté

En Bretagne, 80% des eaux destinées à la consommation sont puisées dans nos rivières. Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants chimiques. Les coûts de dépollution de l'eau potable se répercutent directement sur nos factures d'eau.

DÉSHERBAGE : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est **interdit d'utiliser tout pesticide** à proximité de tout écoulement d'eau :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau et plans d'eau
- à moins d'1 mètre des points d'eau, même à sec (fossés...)
- dans les caniveaux, avaloirs, puits et bouches d'égout.

Ces interdictions concernent tous les utilisateurs de produits phytosanitaires : professionnels, collectivités, comme les particuliers. Rappel réglementaire : l'article L353-17 du code rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Alors, respectez bien les distances !

La Loi sur la Transition Énergétique du 22 juillet 2015 complète la Loi Labbé du 6 février 2014 en avançant la date butoir à laquelle les particuliers ne peuvent plus utiliser ni détenir des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leur jardin.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est donc nécessaire d'employer d'autres méthodes, de nouvelles habitudes à prendre pour préserver la biodiversité et la santé de tous !

Le saviez-vous ?

1 g de substance active (soit un capuchon de stylo bille) contamine 10 000 m³ d'eau ou 10 km de fossé !

Terrasses, allées, cours et trottoirs

- Pour entretenir de petites surfaces : pour les herbes, utiliser un scarloir, un couteau désherbeur ou une brosse métallique. Contre les mousses et les lichens: les détacher au scarloir ou au balai brosse et en dernier recours utiliser un nettoyeur haute pression (attention toutefois car il est consommateur d'eau !).
- Pour les grandes surfaces, il est possible d'utiliser un désherbeur thermique (gaz ou électrique). Sur les surfaces gravillonnées, une épaisseur suffisante permet de passer le râteau pour décrocher facilement les plantules qui se sont installées.
- Aménager l'espace pour éviter de désherber : placer un géotextile sous vos allées gravillonnées – pailler les massifs de plantes vivaces avec des copeaux de bois, écorces de peuplier, tonte de pelouse, paille... ou planter des plantes couvre-sols – enherber les allées ou recouvrir de copeaux ou d'écorces sur une hauteur suffisante : c'est joli, souple et efficace !

Et le sel et l'eau de javel ?



Le sel et l'eau de javel ne sont pas des produits destinés au désherbage, ils ne doivent donc en aucun cas être utilisés pour cela. De plus, par leurs actions stérilisantes ou oxydantes, ils sont nocifs pour le sol et sa biodiversité et peuvent perturber l'équilibre des cours d'eau.

COMMENT ENTREtenir SANS PESTICIDE ?

Fossés et bords de cours d'eau

C'est le système racinaire des plantes qui maintient la terre des talus et des fossés. Il est intéressant de les planter et/ou de les enherber.

Voici deux méthodes pour y parvenir :

- Attendre l'installation progressive de l'herbe en fauchant régulièrement afin de limiter le développement de plantes sauvages pionnières et ramasser l'herbe si vous ne souhaitez pas favoriser orties et ronces.
- Choisir d'implanter soi-même la végétation : réaliser un léger grattage de la surface avant de semer un mélange pour pelouse. Introduire des plantes ornementales : jonquilles, myosotis, pensées, violettes, digitales ou semer des graines.

Une fois la végétation implantée, l'entretien se fera par fauche, tonte ou passage de la débroussailluse.





Agir pour les hirondelles et les martinets

en Côtes-d'Armor



Comptez les nids d'hirondelles et de martinets

NOM & PRENOM

ADRESSE

COMMUNE

E-MAIL (pour recevoir le bilan du comptage)

Un nid occupé se reconnaît aux fientes présentes au sol

Observer l'absence de nids est aussi une information

Parfois les nids d'hirondelles peuvent être occupés par d'autres espèces

Date	Rue / Lieu	Médiateur de terrain	Espèce	Occupé		Nid	
				Occupé	Vide	Inoccupé	Occupé
08/09/12	Rue de la Liberté	Étienne	Hirondelle de fenêtre	1	0	0	1
15/09/12	Rue de la Liberté	Étienne	Hirondelle de fenêtre	1	0	0	1
22/09/12	Rue de la Liberté	Étienne	Hirondelle de fenêtre	1	0	0	1
29/09/12	Rue de la Liberté	Étienne	Hirondelle de fenêtre	1	0	0	1

La couleur et le matériau du mur peuvent être des facteurs d'installation

Ébauche Nid abîmé Nid détruit

REMARQUES (par ex n° de rue, etc)

Merci de renvoyer cette fiche complétée, par courrier ou e-mail AVANT LE 15 SEPTEMBRE

GEOCA - Espace Keraïa, 18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN 02 96 60 83 75 - contact-geoca@orange.fr - www.geoca.fr

Ce que dit la loi

- Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France.
- L'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir sont très dépendants de l'homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.
- La destruction des individus ou des nids (même non-occupés) est interdite par la loi et passible de sanctions (amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine de trois ans d'emprisonnement).

Les règles de base

- Préserver leur quiétude. Laisser les hirondelles construire leur nid, ne pas effectuer de travaux d'avril à mi-octobre.
- Lors de travaux durant la période recommandée, il est interdit d'endommager les nids.



Conserver



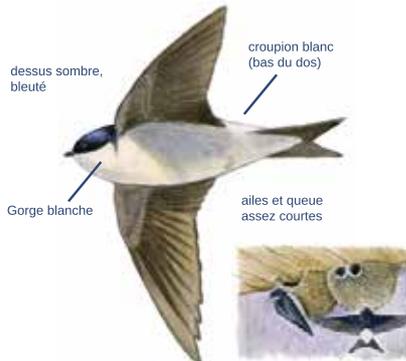
Agir en réseau

- **En parler à ses voisins**
Diffuser l'information à ses voisins et son entourage possédant des nids d'hirondelles.
- **Recenser les nids**
Participer aux comptages encadrés, prospecter son quartier en groupe (contacter le GEOCA).
- **Appeler un centre de soin**
En cas d'oisillons tombés du nid ou d'adulte blessé, ne pas les garder à la maison. Contacter la station LPO Ile-Grande (Tél. 02 96 91 91 40).

Pourquoi compter les nids d'hirondelles et de martinets ?

- **Des espèces en fort déclin**
Pour exemple, les effectifs d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique ont chuté d'environ 40% depuis les années 90.
- **Suivre les populations**
Le comptage permet d'évaluer l'abondance et la répartition des espèces au niveau local.
- **Des espèces "bio-indicatrices"**
Les hirondelles et martinets sont des espèces indicatrices de milieux non-pollués, avec peu de pesticides, où les insectes volants sont abondants.
- **Compter pour mieux protéger**
L'identification des colonies permet de les prendre en compte en cas de travaux, de mener des actions de protection et de sensibilisation.

L'Hirondelle de fenêtre

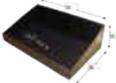


Elle bâtit un nid quasi-fermé constitué de 700 à 1500 boulettes de terre agglomérées. Placé à l'extérieur des bâtiments, le plus souvent sous des corniches, balcons ou autres débordements architecturaux, il est aisé à repérer.

Accueillir



Accueillir ces espèces chez soi

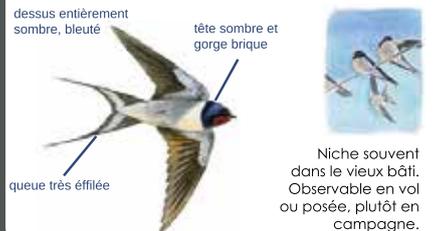
- **Éviter les salissures**
Installer une planchette en bois ou PVC sous le nid réduira la nuisance liée aux fientes. La disposer à plus de 50cm du nid pour éviter l'accès des prédateurs et des chats.  © VivArmor Nature
- **Les surfaces rugueuses comme support de nids**
 Laisser les aspérités sur les murs, poser des crépis et enduits granuleux, voire des supports en bois. © LPO
- **De la terre humide pour construire le nid**
Installer de la terre humide dans un "bac à boue" (par ex. un dessous de jardinière), qui servira de matière première aux hirondelles. 
- **Offrir un gîte**
 La pose de nichoirs artificiels pourra encourager l'installation des hirondelles. © LPO

Plus d'informations sur : www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles

GEOCA - Espace Keraïa, 18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN - 02 96 60 83 75 contact-geoca@orange.fr - www.geoca.fr

Photographies : Arnel Deniau & Mireille Mouas Illustrations : Sylvain Leparoux ; Réalisation : GEOCA Cette édition a bénéficié de l'appui du dispositif des services civiques.

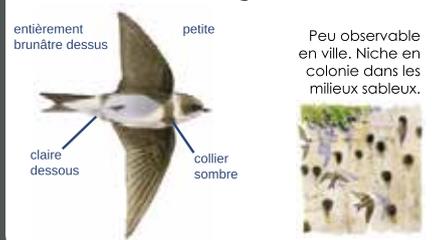
L'Hirondelle rustique



Le Martinet noir



L'Hirondelle de rivage





Piscine et nuisances sonores

Selon l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique, **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Il faut distinguer :

- Le tapage diurne (entre 7h et 22h), punissable si les bruits sont **répétés**, ou **intensifs**, ou **durent dans le temps**.
- Le tapage nocturne, punissable sans que ces conditions ne soient nécessaires, mais à condition que l'auteur du tapage ait **conscience**

de causer un trouble et ne prenne **aucune mesure pour y mettre fin**.

Face au développement des piscines de plein air en lotissement, de nombreux conflits de voisinage mettent en cause le bruit généré par les pompe et système de filtration.

Il convient de vérifier la légalité de l'implantation du bassin. En effet, une piscine de plus de 10 m² doit faire l'objet, d'une déclaration préalable et respecter la distance minimum de 2 mètres depuis la limite séparative de propriété.

Même si notre voisin est dans une parfaite légalité concernant l'installation

de sa piscine dans son jardin, si l'on estime subir un préjudice, on peut invoquer ce qu'on appelle le droit des tiers. Les piscines étant soumises au droit des tiers, toute personne privée peut invoquer un abus de droit ou un trouble anormal de voisinage auprès du tribunal.

Attention cependant : il faut réussir à **prouver la nuisance sonore** subie pour que le tribunal puisse attester qu'il y a bien préjudice.

Comme tout conflit de voisinage, la conciliation amiable est à préférer en premier lieu, pour le mieux vivre ensemble.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Projet de Coat an doc'h Un site à transformer

Localisé sur le territoire de Leff Armor, le site de Coat an Doc'h se situe sur la commune de Lanrodec, le long de l'axe de la RN12, entre Saint-Brieuc et Guingamp.

Le foncier est porté par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour le compte de la collectivité. C'est un espace à la fois urbanisé et naturel, dans lequel on retrouve plus d'une vingtaine de bâtiments et environ 50 000 m² d'espaces artificialisés. Anciennement collège-lycée, le lieu est principalement occupé aujourd'hui par l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) et par une équipe des Chantiers de Leff Armor. Le centre d'accueil des jeunes occupe aujourd'hui la majeure partie Sud du site et bénéficie d'un accès à des espaces et bâtiments mutualisés : gymnase, restaurant, parking, espaces verts, Jean Pierre Le Goux, Maire de Lanrodec, conseiller délégué au développement du site de Coat An Doc'h et à l'insertion par l'activité économique nous présente le projet :

« Proposer un lieu à l'image de nos valeurs »

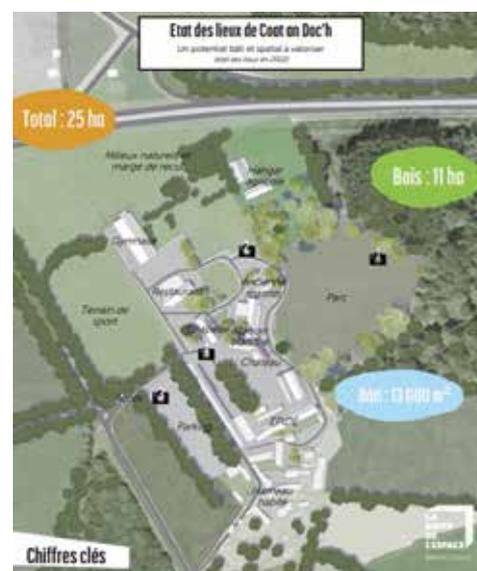
« On veut faire de Coat an Doc'h un espace exemplaire de développement économique, d'entrepreneuriat, d'insertion, de formation, une sorte d'incuba-

teur basé sur les principes de l'économie circulaire. Entre expérimentation et développement local, il nous faut penser aux activités du futur et à celles déjà présentes sur le territoire. Il faut penser aux jeunes qui sont déjà là et à ceux qui viendront.

Il ne s'agit pas uniquement de réfléchir à la rénovation des bâtiments ou des espaces, ou encore de sortir une énième zone d'activités... nous voulons développer à Coat un lieu différent et à l'image de nos valeurs, de nos talents, de nos envies et de nos besoins. Ce projet doit s'insérer dans nos politiques d'aménagement du territoire. Il est idéalement situé et pourrait même avoir un attrait départemental voire régional si cela fonctionne »

Depuis 2021, une étude pré-opérationnelle portée par Leff Armor Communauté a été lancée sur la réflexion du devenir du site de Coat an Doc'h. Cette démarche en cours se déroule sur 3 temps d'analyse et de réflexion avant de passer à une phase plus opérationnelle. L'objec-

tif est d'appréhender les enjeux du site mais aussi de Leff Armor (et au-delà) en matière de besoins et d'opportunités de développement local. Dans ce cadre, un groupement de bureaux d'études a été sélectionné pour accompagner les services et élus dans la réactivation du site de Coat An Doc'h





LEFF ARMOR LAURÉATE AU DISPOSITIF OUI PUB, INVERSE DU STOP PUB

«Pas de gaspillage papier à Leff Armor communauté : la publicité, c'est uniquement pour ceux qui la veulent»



Une part significative des publicités sont jetées sans être lues

Leff Armor porte une politique forte en matière d'environnement : préservation de la ressource en eau, prévention et gestion des déchets, GEMAPI... la volonté des élus de Leff Armor est d'être pleinement acteur vers la transition écologique, nouveau modèle économique et social, dans le respect du développement durable. Depuis 30 ans, la Communauté de communes travaille à la sensibilisation de la gestion des déchets.

Pour poursuivre dans cette voie, Leff Armor a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « OUI Pub » permettant d'expérimenter une inversion du système en matière de distribution des Imprimés Publicitaires Sans Adresse (IPSA). Ce dispositif vise à limiter la distribution d'imprimés publicitaires non adressés à compter du 1er septembre 2022.

Pour l'utilisateur, le procédé est simple : pour celui qui ne veut plus les publicités, les boîtes à lettres sans autocollant ne seront pas distribuées. Pour celui qui veut continuer de recevoir les publicités, il peut bénéficier d'un autocollant OuiPub ou le fabriquer lui-même. C'est l'inverse de Stop pub.

L'autocollant sera disponible sur demande dans les services publics (Accueil Leff Armor à Blanchardeau, mairies, France services...)

L'objectif premier de ce dispositif « Oui Pub » est la lutte contre le gaspillage papier. Consciente de l'impact économique, social et sociétal de cette démarche innovante; Leff Armor s'engage pour une publicité plus responsable et une société plus sobre.

A SAVOIR !

A Leff Armor : 400 tonnes de papiers seraient épargnées du traitement de déchets.

Selon l'Adème : 14Kg/habitant et par an d'IPSA soit plus de 8% du volume de papiers.



1 arbre permet de fabriquer **42.5Kg de papier**. Pour une famille de 4 personnes, la publicité reçue équivaut à un arbre et demi.



2 000 L d'eau pour faire **un kilo de papier** soit pour une famille de 4 personnes, l'équivalent de **630 baignoires** pleines d'eau.

Source : Ademe



57 Décès

FÉGEANT Annie Marie née CROCQ - 02/01/2021
BELLÉGOU Marie, Francine née BÉNEC'H - 12/01/2021 - Pabu
KERSACH Annie, Marie, Eulalie née BLOAS - 13/01/2021 - Pabu
MARGUET Jacqueline, Jeanne, Angeline née PIAULENNE - 20/01/2021
COTTIN Guy, Yves, Marie 27/01/2021
POMMELET Cécile Thérèse Marie Augustine née MÉVEL - 03/02/2021
VILLENEUVE Lucienne, Marcelle, Jeanne née AUGROS - 09/02/2021 - Pabu
LE VOGUER Emma Josephine née LE BIAN - 15/02/2021
QUILGARS Anne Yvonne Marie née OLLIVIER - 15/02/2021
RICHARD Lucienne née GOASDOUÉ - 23/02/2021 - Pabu
DRILLET Odette, Françoise, Marie, Joachim
 née LE GOUX - 01/03/2021
MORICE Armelle, Adèle, Thérèse née BOULBIN - 04/03/2021 - Pabu
TARRY Michel, Raymond 06/03/2021
FINALE Yvette, Jeanne, Odette née LE CAM - 07/03/2021
LE PRAT Denis 16/03/2021
RAISON Joseph 18/03/2021
LE BARS Victoire, Emilie née FLOHIC - 23/03/2021
ANDRÉOLI Marguerite née MARTINELLI - 29/03/2021
CHARBONNIER Gwennolé - 14/04/2021
LE PAGE Denise, Marie, Louise née LE PARC - 18/04/2021 - Pabu
SOULIMAN Céline, Louissette, Marie, Julia née LAVIGNE - 19/04/2021
RICARD Denise, Jeanne, Marie, Eugénie née GUILLOU - 26/04/2021
NOËL Brian Messervy - 29/04/2021
LE BARS Marie, Thérèse, Jeanne née LORENT - 09/05/2021
NICOLAS Jean François 14/05/2021
JOURDEN Josephine, Marguerite, Marie née LE GALL - 01/06/2021
NÉRI Thérèse, Marthe, Hélène née AMIOT - 10/06/2021 - Pabu
MICHAUX Joseph, Jean, Baptiste - 17/06/2021 - Saint-Brieuc
LAMBERT Anne-Marie, Fernande née CARLIER - 23/06/2021
ROPERS Georges, Laurent - 03/07/2021 - Pabu
ILLIEN Pierre Louis Emile Marie - 08/07/2021
SERRETTA Laurence née ROMAGNOLI - 09/07/2021 - Pabu
THOMAS Yvonne Marie Josephine née LE DIVIDICH - 24/07/2021
SERRETTA Ignazio - 30/08/2021 - Pabu
SPEH Jack, Gilbert - 03/09/2021
THOMAS Maria née LE HOUÉROU - 21/09/2021 - Pabu
MAHÉ Joseph, François, Marie - 21/09/2021 - Pabu
LE NOUVEL Marie-France, Odette, Renée née ROMMEVAUX - 22/09/2021
PÉRÈNNES Marie, Euphrasie née LE CALVEZ - 28/09/2021
LORTHOIS Christiane Marie Ghislaine née DEBAISIEUX - 02/10/2021
GUÉVEL Eugène, Celestin 03/10/2021
PRIGENT Gilberte, Marie, Albertine née MICHEL - 07/10/2021 - Pabu
LE FOURNIS Jean Yves Marie 09/10/2021
GÉLARD Jean Claude 12/10/2021
SALLIOU Georgine, Marie, Renée née RAOUL - 23/10/2021
RICARD Jacques, Marie, Antoine 23/10/2021 - Pabu
LE VINCENT Olga, Anne, Marie née LE BIHAN - 30/10/2021
EUGENE Conon, Marie, Gérard - 06/11/2021
RAISON Joël, Gérard, Eugène - 13/11/2021 - Rennes
KUBYSKA Marie-Louise Marcelle née BARMAN - 17/11/2021
LE GONIDEC Hubert, Henri, Jean, Marie - 05/12/2021 - Rennes
MAHÉ Annie, Christiane, Albertine née L'HOTELLIER - 09/12/2021 - Brest
BOIZARD Roger, Yves, Marie - 13/12/2021
BELLOIR Claude, Alfred, Marie - 14/12/2021 - Pabu
GUYOMARD Françoise, Marguerite née HUET - 15/12/2021 - Rennes
LE BLOAS Joseph, François, Marie - 21/12/2021
LAROSE Yvonne, Marie, Françoise née FICHANT - 22/12/2021 - Pabu

5 Mariages



- **KINANE Guillaume, Jean-Pierre, Xavier & CARIMALO Katy, Sylvia, Jeanne**
15 mai 2021
- **LE PAPE Alexandre, Claude, Valérie & DRILLET Manon**
3 juillet 2021
- **GROSPEAUD Yoann & BACHELEY Myriam Christine Murielle**
14 août 2021
- **GOBILLOT François Michel & LE FLOCH Cécile Andrée Eugénie Marie**
16 octobre 2021

22 Naissances



PERSON Anaïs, Marie, Céleste - 26/01/2021 - Pabu
LE ROUX Louise - 18/02/2021 - Pabu
RUIZ Azilis, Adèle - 23/04/2021 - Saint-Brieuc
BOUGET Malo, Laurent, Daniel - 24/04/2021 - Pabu
TUAL Maëlo - 25/04/2021 - Pabu
JOURDEN BOUGET Jade - 27/04/2021 - Pabu
GUYOMARD Louison - 20/05/2021 - Pabu
PAUL Aubin, Bruno, Philippe - 27/05/2021 - Pabu
LE BAIL Swan - 28/05/2021 - Plérin
DOMALAIN Léa - 09/07/2021 - Saint-Brieuc
UNVOAS Margaux - 07/08/2021 - Pabu
LE CHAFFOTEC Célia - 10/08/2021 - Saint-Brieuc
KINANE Lucy, Sylvie, Tillandsia - 09/09/2021 - Pabu
COJEAN Nolan - 21/09/2021 - Pabu
BLAIS Maïna - 05/10/2021 - Pabu
KERLEAU THORAVALE Norah - 13/10/2021 - Pabu
TOURBIN Hanaé - 17/10/2021 - Pabu
ROUMP Alwenn Morgann - 19/10/2021 - Saint-Brieuc
LE ROUZES Victoria, Sonia, Huguette - 18/11/2021 - Lannion
LE FOLL Anouk, Marie, Eulalie, Josiane - 03/12/2021 - Plérin
ROUXEL Imanielle, Ha'awi, Ulluria - 16/12/2021 - Plérin
LE FLOCH Léonie, Jeanne, Paula - 31/12/2021 - Pabu

ANIMATIONS

Estivales

2022

Samedi 02 et dimanche 03 juillet

Gala Maxidance
salle socioculturelle

Samedi 09 et dimanche 10 juillet

Fête du Folgoat
Chapelle du Folgoat

Samedi 16 et dimanche 17 juillet

Fête de la Chasse
Parc des chasseurs
à Kermilon

Dimanche 24 juillet-17H30

THE RIDDLE DUO
(musique et chants irlandais)
libre participation - Chapelle du paradis

Vendredi 05 août

AUBADE du Bagad
place du Centre

Dimanche 07 août

Loto ESPLM
salle socioculturelle

Dimanche 07 août - 17H30

LEA, SEULE, AVEC PIAF
libre participation - Chapelle du paradis

Lundi 15 août - 17H30

SILVERE BURLLOT chante la Bretagne
libre participation - Chapelle du paradis

Mercredi 24 août

Concert IRISH RENDEZ-VOUS
avec Jean-Michel VEILLON & Nicolas QUEMENER,
le trio Dermot MOYNAGH, Dermot MULHOLLAND & Loïc BLEJEAN, et le groupe MAY BUGS
18H00 à la salle socio culturelle

Samedi 27 août 18H00

Concert au profit de l'association Kharkiv –
Pommerit à la chapelle du Paradis
Co-organisé par l'association du Paradis

Mercredi 28 Août

Brocante Amicale des résidents
parking résidence de l'if

Dimanche 04 septembre -18h

GOSPEL EN L'EGLISE
DE POMMERIT LE VICOMTE,
dirigé par SONIA PINCON, accompagnée de son
musicien et de 17 choristes - Entrée 10 €

10/09

Forum des associations



Samedi 10 septembre du 10h à 16h à la salle omnisports